



Commission du Développement durable

Procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2016

Ordre du jour :

1. 6931 Projet de loi portant transposition de la refonte du 1er paquet ferroviaire et modifiant 1. la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire ; 2. la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation ; 3. la loi modifiée du 22 juillet 2009 relative à la sécurité ferroviaire ; et 4. la loi du 3 août 2010 sur la régulation du marché ferroviaire
- Rapporteur : Madame Josée Lorsché
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Suite de la présentation de l'étude sur la croissance qualitative du Luxembourg
3. Divers

*

Présents : M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, M. Georges Engel, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Aly Kaes, M. Henri Kox, M. Marc Lies, Mme Josée Lorsché, M. Roger Negri, M. Marco Schank, M. David Wagner, M. Serge Wilmes

M. François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Mme Anouck Ensch, Mme Irena Medakovic, M. Jeannot Poeker, M. Marco Tholl, M. Frank Vansteenkiste, Mme Marie-Josée Vidal, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Sylvie Andrich-Duval

*

Présidence : Mme Josée Lorsché, Présidente de la Commission

*

1. 6931 Projet de loi portant transposition de la refonte du 1er paquet ferroviaire et modifiant 1. la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire ; 2. la loi modifiée du 11 juin 1999 relative à l'accès à l'infrastructure ferroviaire et à son utilisation ; 3. la loi modifiée du 22 juillet 2009 relative à la sécurité ferroviaire ; et 4. la loi du 3 août 2010 sur la régulation du marché ferroviaire

Madame la Présidente-Rapportrice présente son projet de rapport, pour les détails exhaustifs duquel il est renvoyé au document parlementaire afférent.

Sa présentation ne soulève aucun commentaire et le projet de rapport est adopté à la majorité des membres présents, la sensibilité politique *Déi Lénk* s'abstenant.

2. Suite de la présentation de l'étude sur la croissance qualitative du Luxembourg

Après avoir rappelé les précédents débats (voir procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2016), Monsieur le Ministre poursuit la présentation du document PowerPoint annexé au présent procès-verbal. De l'échange de vues corrélatif, il y a lieu de retenir ce qui suit :

- Concernant les pages 59/78 à 70/78 du document PowerPoint relatives aux discussions à mener et aux questions sur l'aménagement du territoire auxquelles il faudra répondre dans le contexte de la mise en place des différentes agglomérations, Monsieur le Ministre évoque l'organisation des transports en commun en illustrant ses propos par l'exemple concret des lignes de bus au sein de l'Agglo LUX. Les différentes communes limitrophes doivent cesser de raisonner en termes de fonctionnement isolé et au contraire trouver des synergies entre elles, afin de planifier les transports en commun de manière homogène dans toute l'agglomération et de supprimer les doubles emplois existants. De l'avis de Monsieur le Ministre et suite à une question afférente, il faudra à l'avenir réfléchir en termes de fusion de communes ou encore à la création de syndicats à vocation multiple. Selon lui, la création d'une structure régionale supplémentaire et intermédiaire entre l'Etat et les communes serait contreproductive, car source de complications.
- Le libellé de la page 71/78 relative aux discussions à mener dans les espaces ruraux soulève plusieurs critiques de la part de deux membres de la Commission pour son manque d'équilibre et pour les lieux communs qu'il véhicule à l'égard des régions rurales en les réduisant à l'agriculture et à l'artisanat. Ainsi :
 - o l'expression « préserver la terre agricole » est trop vague. Les notions d'agriculture durable et de préservation de l'activité agricole font défaut, alors qu'il faudrait au contraire les mettre en avant ;
 - o l'expression « encourager l'artisanat spécialisé dans les matières premières locales » est trop réductrice et limitative. La notion de développement de l'esprit d'entreprise devrait être mise en avant, de même qu'une référence explicite aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des espaces ruraux ;
 - o l'importance des parcs naturels n'est pas suffisamment mise en exergue.

Monsieur le Ministre donne à considérer que la page 71/78 ne doit pas être perçue de manière isolée par rapport au reste de la présentation, mais au contraire comme une volonté d'accorder des rôles et des fonctionnalités spécifiques supplémentaires aux régions rurales, qu'il va falloir discuter et décliner en détail.

Pour autant, Monsieur le Ministre rappelle que les régions du nord du pays ne sont pas dépourvues d'emplois et informe que quelque 200 hectares seront consacrés aux zones d'activités dans le prochain plan directeur sectoriel « zones d'activités économiques ».

Monsieur le Ministre conclut que la croissance du pays ne pourra être qualitative que si le scénario « Organisé et harmonieux » est atteint ou proche de l'être.

- Le *Entwicklungskonzept Oberes Moseltal* établit un concept commun de développement et de planification territoriale autour de la vallée de la Moselle. Ce concept met l'accent sur les aspects liés au développement socio-économique, à l'urbanisation (*Siedlungsentwicklung*) et au développement de l'habitat, ainsi qu'à la mobilité afin de promouvoir un développement durable de l'espace transfrontalier mosellan. Les partenaires impliqués dans ce processus sont le *Ministerium für Wirtschaft, Klimaschutz, Energie und Landesplanung* de Rhénanie-Palatinat ; le *Ministerium für Umwelt, Energie und Verkehr* de la Sarre et le Département de l'Aménagement du territoire du Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Luxembourg. Les travaux sont en cours et se poursuivront dans le courant de l'année prochaine.
- Toujours dans le cadre de la coopération dans la Grande Région et suite à une question afférente, Monsieur le Ministre évoque certaines difficultés éprouvées avec les autorités françaises pour ce qui est de la concrétisation de projets à caractère transfrontalier.
- Un débat d'orientation au sujet de la croissance qualitative du Luxembourg sera organisé à la Chambre des Députés en temps voulu.
- Le projet de loi concernant l'aménagement du territoire (document parlementaire n°7065) sera instruit dès que l'avis du Conseil d'Etat y afférent sera disponible. Dans la foulée du vote de la future loi, les procédures de consultation relatives à l'évaluation environnementale stratégique (*Strategische Umweltprüfung - SUP*) et aux plans directeurs sectoriels seront ensuite lancées.

3. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 23 décembre 2016

La secrétaire,
Rachel Moris

La Présidente,
Josée Lorsché



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'aménagement du territoire

/// Commission du Développement durable
8 décembre 2016

Wéi e qualitative Wuesstem fir eist Land?

Landesplanung fir eng
nohalteg Zukunft



Refonte du programme directeur d'aménagement du territoire

- ▶ Instauration d'un groupe de travail interministériel
- ▶ Débat « Wéi e qualitative Wuesstem fir eist Land? »



rapport des discussions

approfondissement des scénarii de développement territorial

participation des citoyens (ateliers régionaux, inscription en ligne en décembre)

concertation avec la Chambre des Députés

publication au Mémorial et cadre pour tous les plans

et programmes étatiques et communaux

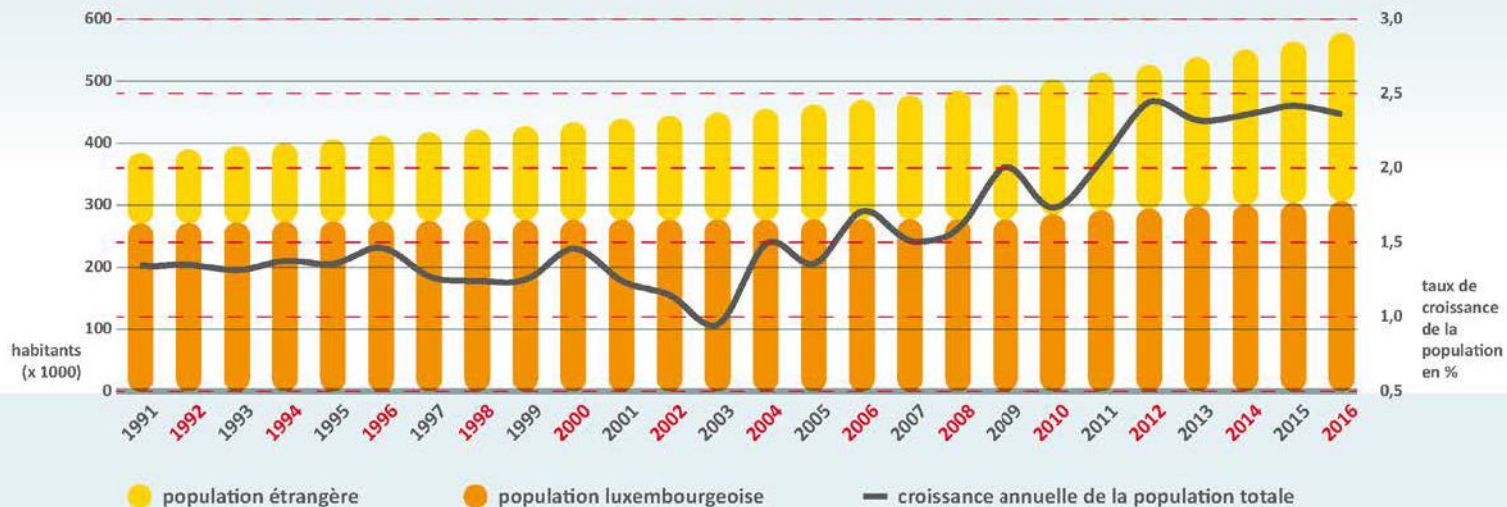


/// CONSTATS ET ÉVOLUTION DES 25 DERNIÈRES ANNÉES



Population

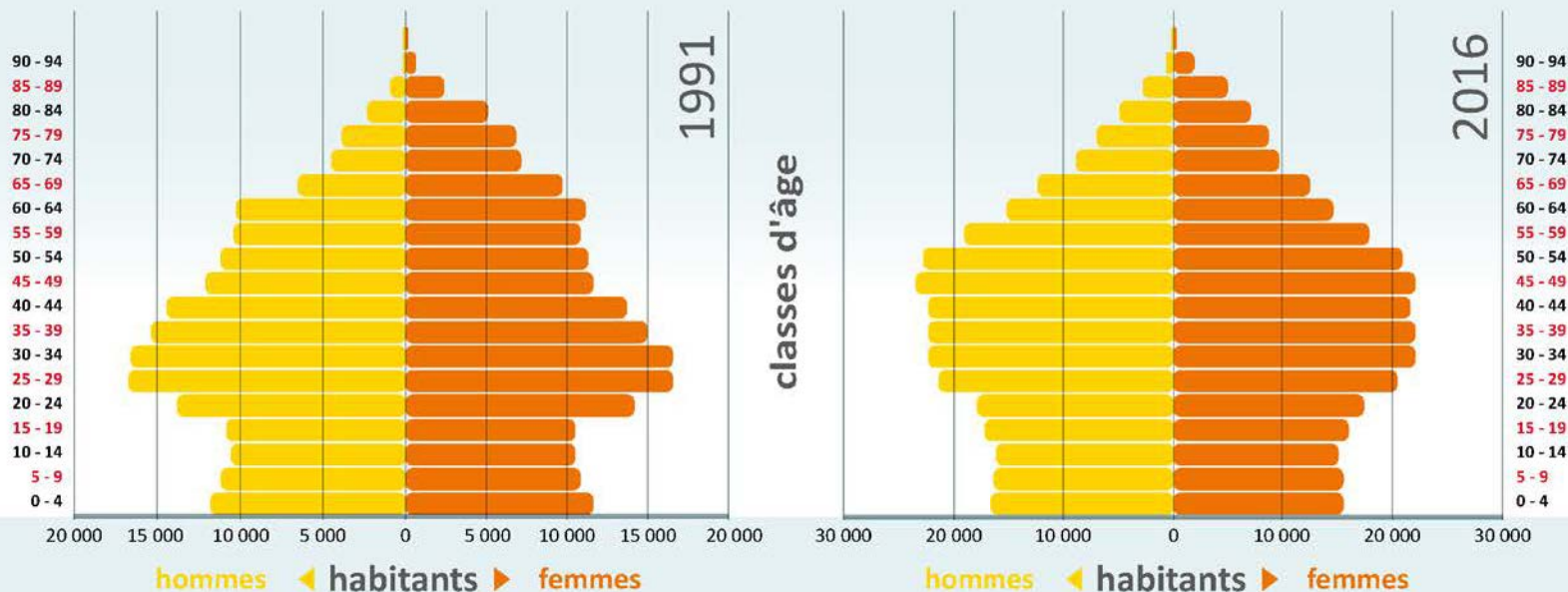
Évolution de la population entre 1991 et 2016





Population

Structure d'âge 1991 et 2016



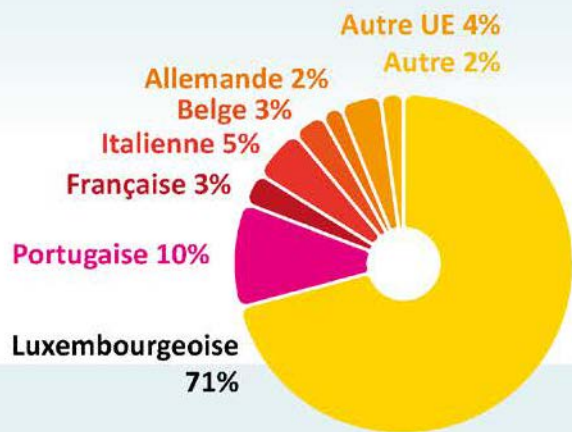
nombre total d'habitants suivant recensement 1991 : **384 634**

nombre total d'habitants 01.01.2016 : **576 249**



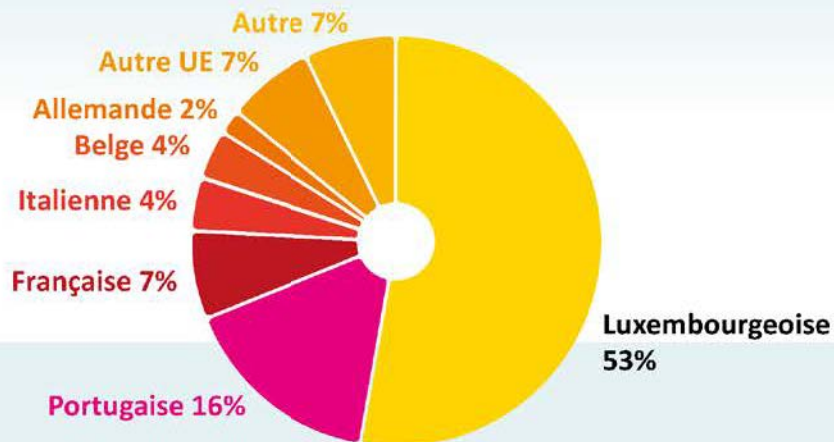
Population

Population par nationalité 1991 et 2016



1991

Population **384 634**



2016

Population **576 249**



Population

Les 10 communes avec la croissance la plus élevée au cours des 25 dernières années (● absolu et ● en %)

Chiffres absolus

Commune	croissance population	en %	habitants / km ²
1 Luxembourg	+39 394	51,9	765,5
2 Esch-sur-Alzette	+9 921	41,3	691,4
3 Differdange	+9 065	57,6	408,7
4 Pétange	+5 621	45,5	471,2
5 Dudelange	+5 329	36,3	249,3
6 Hesperange	+4 729	47,7	173,7
7 Sanem	+4 194	36,3	171,7
8 Strassen	+3 577	72,7	334,0
9 Käerjeng	+3 371	50,6	100,1
10 Bertrange	+3 159	74,7	181,7

Chiffres en %

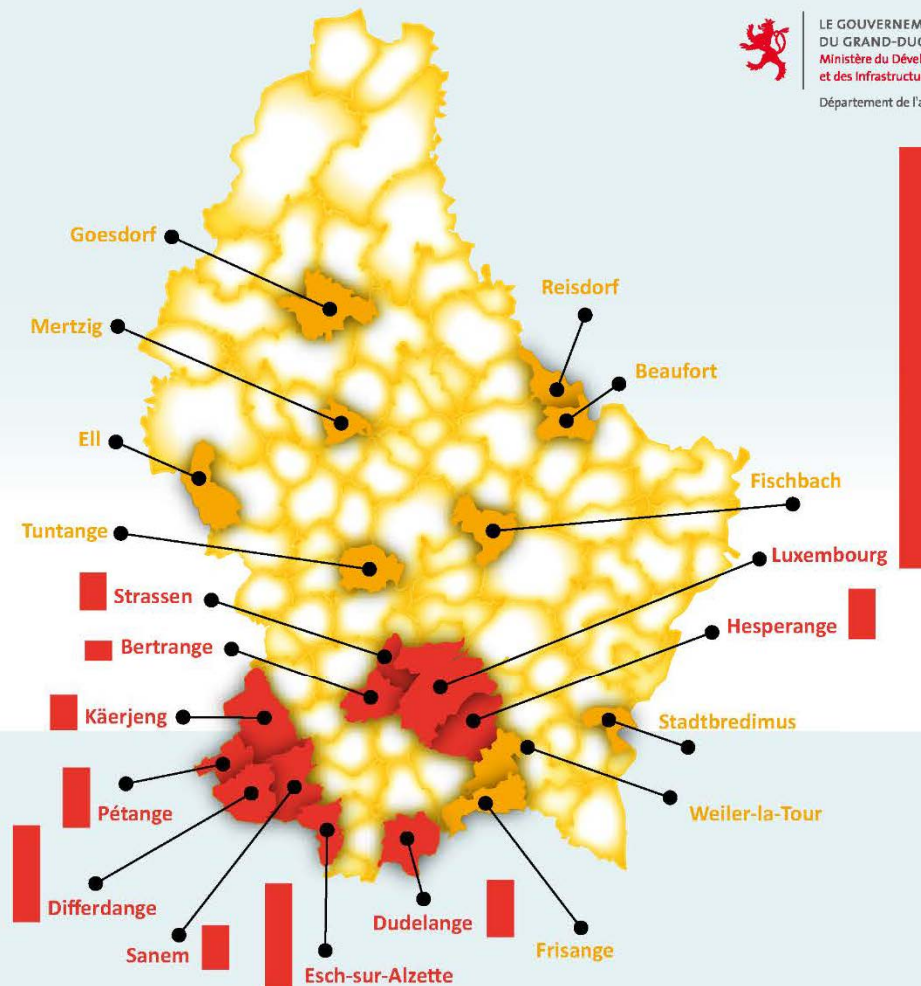
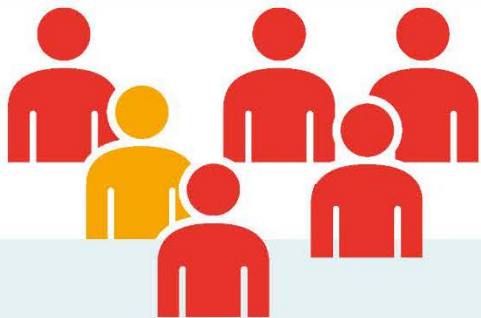
Commune	croissance population	en %	habitants / km ²
1 Fischbach	+683	139,1	34,8
2 Tuntange	+869	117,6	46,4
3 Beaufort	+1 343	111,7	97,7
4 Frisange	+2 291	111,6	124,3
5 Reisdorf	+590	111,1	39,8
6 Weiler-la-Tour	+1 160	106,9	68,0
7 Ell	+635	106,7	29,5
8 Stadtbredimus	+912	103,4	89,7
9 Goesdorf	+738	101,4	25,1
10 Mertzig	+1 047	101,4	94,3





Population

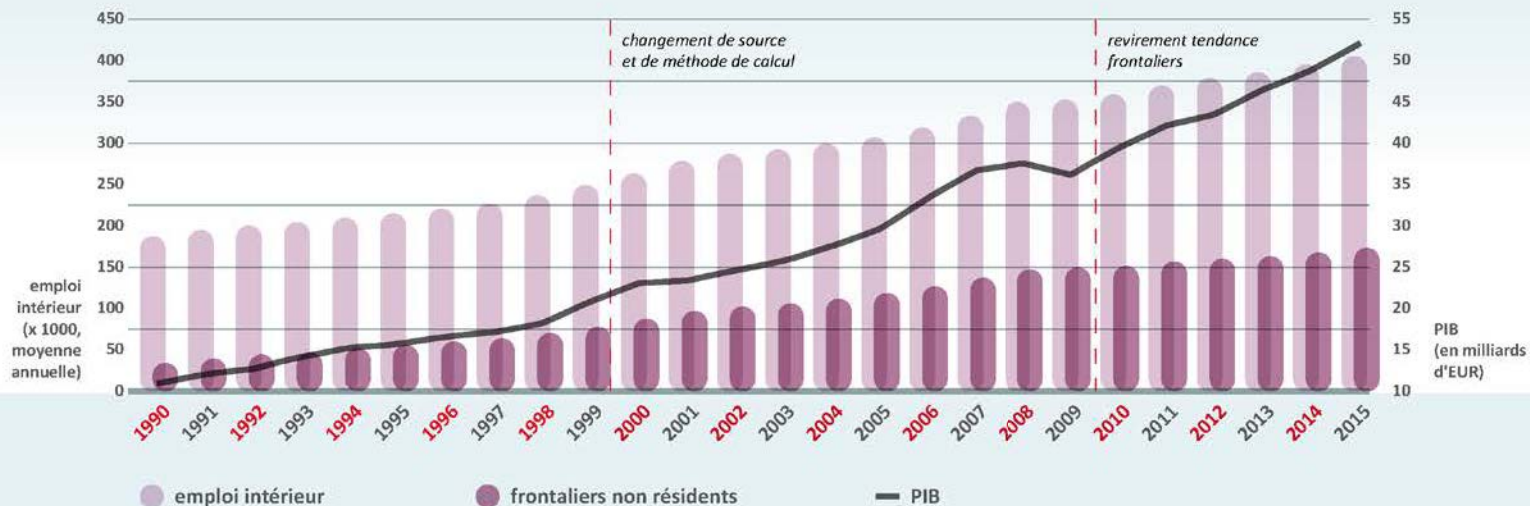
Les 10 communes avec la croissance la plus élevée au cours des 25 dernières années
(● absolu et ● en %)





Emploi et PIB au Luxembourg

Évolution entre 1990 et 2015



Sources 2000-2015 : Emploi : STATEC (2016) : Vue d'ensemble du marché du travail 2000-2015

PIB : STATEC (2016) : E2100 Principaux agrégats : trois approches (prix courants) 2000 - 2015

Sources 1990-1999 : Emploi : Site Internet European Commission, Economic and Financial Affairs (AMECO) : Population and employment

PIB : Site Internet European Commission, Economic and Financial Affairs (AMECO) : Gross Domestic Product

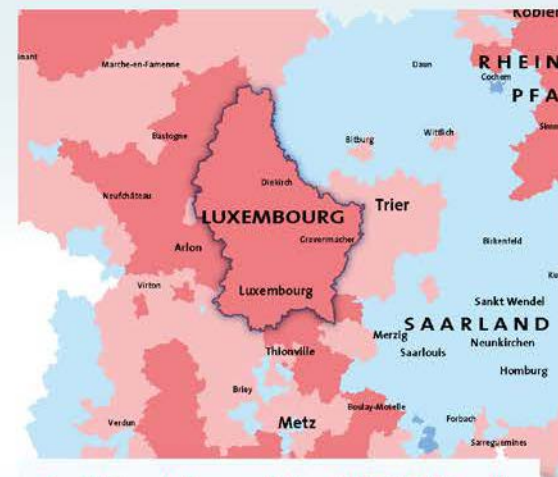


Région frontalière

Évolution de la population le long des frontières luxembourgeoises
Exemple de Wincheringen



Evolution de la population
entre 2000 et 2010



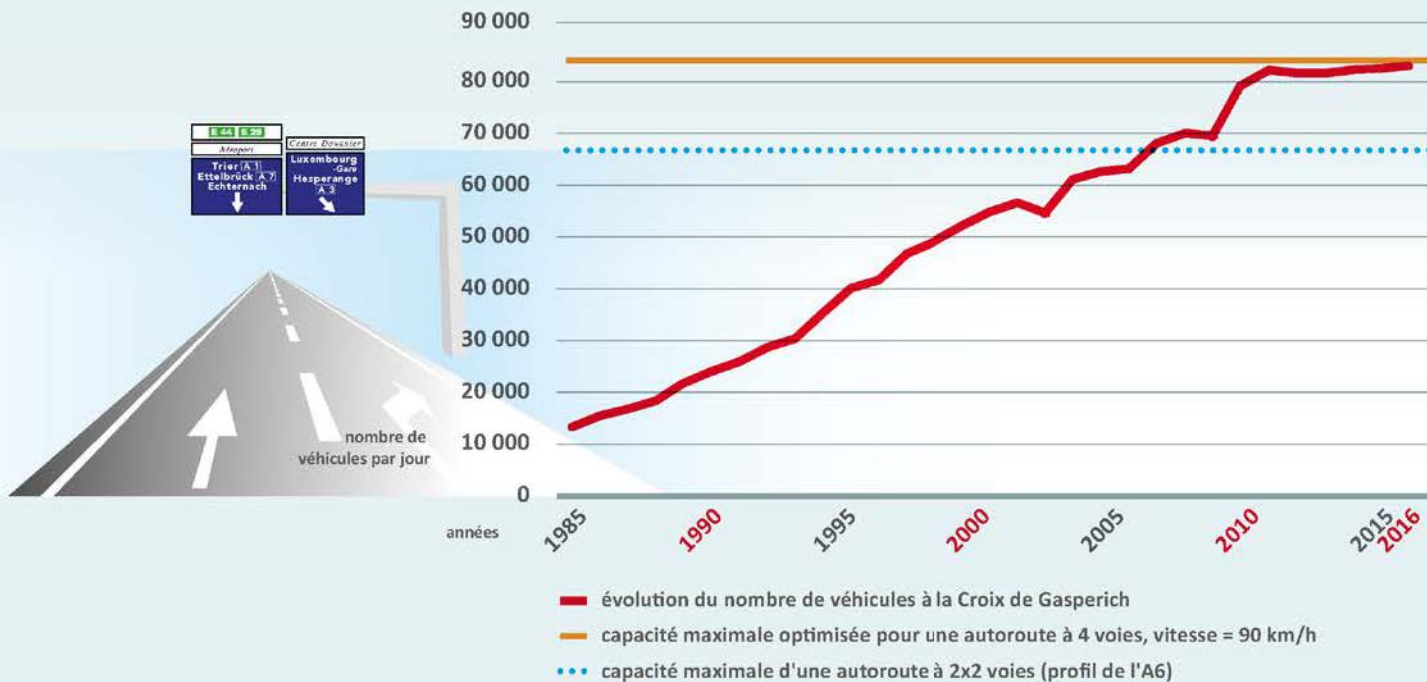
Évolution de la population 2000-2010 en %





Mobilité

Évolution du trafic sur l'A6 à la Croix de Gasperich entre 1985 et 2016





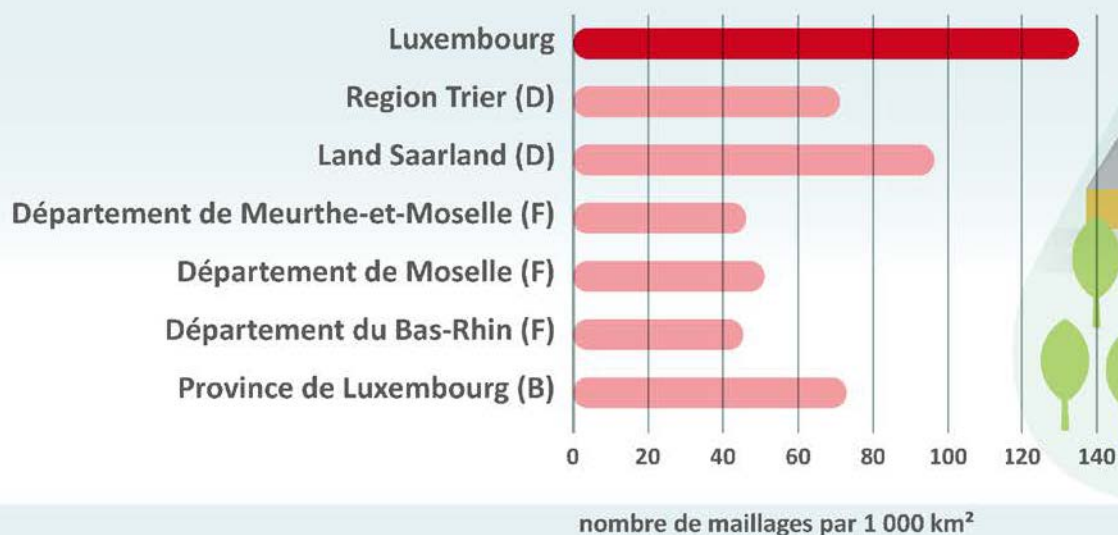
Disparités entre heures de pointe et heures creuses

Bus 118 Trier - Luxembourg, autoroute A3 à Zoufftgen et Grand-Rue Luxembourg-ville





Fragmentation du paysage au Grand-Duché et dans les régions voisines



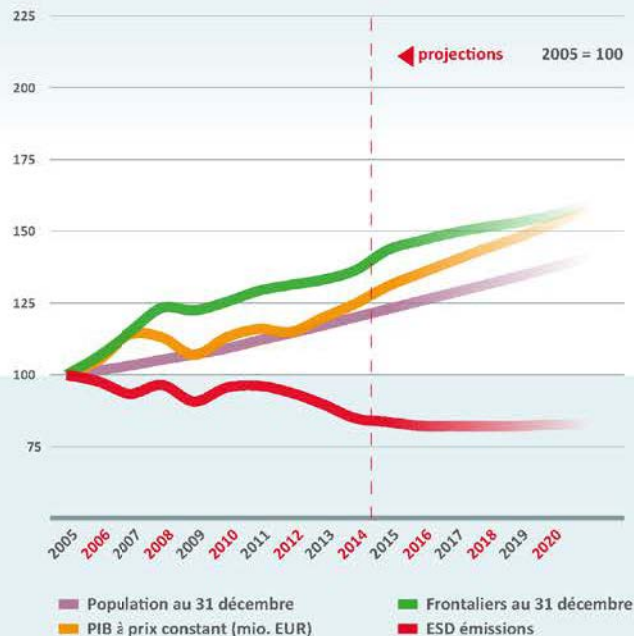


Infrastructures et écologie

- 2,86 % des eaux usées du pays se déversent dans les cours d'eau sans avoir été traitées
- 1,88% des eaux usées sont uniquement soumises à un traitement mécanique
- en une génération, la population a augmenté de 50% et les emplois ont plus que doublés

mais

- la consommation annuelle du sol a diminué
- la quantité de déchets produits a diminué
- la consommation d'eau est restée stable





scénario

/// DIFFUS ET DÉSORDONNÉ



Les hypothèses du scénario Diffus et Désordonné

Pour la population

- 105 PAG communaux.
- Terrains disponibles dans les zones urbanisables et dans 75% des zones mixtes selon les PAG.
- ZAD et le potentiel de densification du bâti actuel ne sont pas pris en compte.
- Densités de construction de logement variable en fonction de la typologie des communes.
- Croissance de la population = logements supplémentaires x taille moyenne des ménages par commune.

Pour l'emploi

- Point de départ: situation en matière d'emploi en 2011.
- La répartition projetée de 10 000 emplois par an est proportionnelle à la situation actuelle.



Typologie des communes

- CDA supérieur
- CDA moyen
- CDA régional
- Périurbaine
- Endogène

Typologie

Luxembourg-ville
CDA moyen d'Esch-sur-Alzette

CDA moyen de la Nordstad
CDA régionaux

Communes périurbaines

Communes à développement endogène

Densités de construction des logements

60 logements/ha

40 logements/ha

30 logements/ha

15 logements/ha

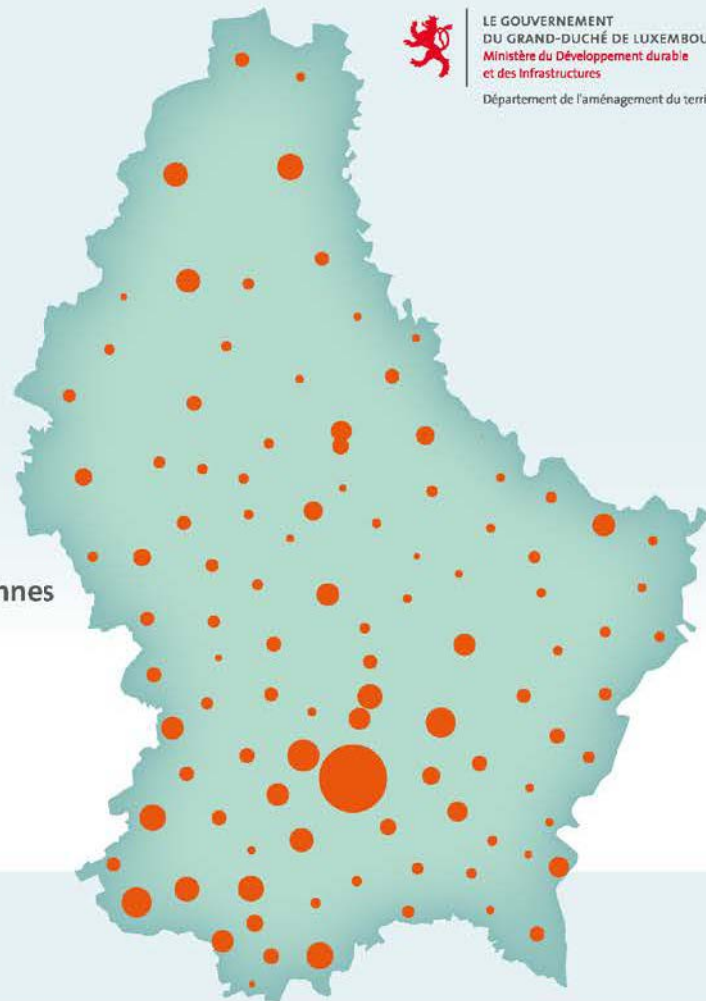
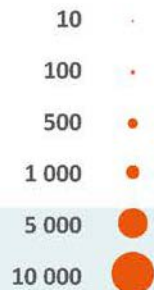


Les résultats du scénario Diffus et Désordonné

Croissance maximale de la population en construisant l'ensemble des terrains disponibles dans les PAG

- répartition diffuse de la population à travers le territoire national
- population totale: 740.000 habitants
- croissance moyenne de 28% et croissance de 22% pour la ville de Luxembourg
- développement spectaculaire des communes à développement endogène
- ex: commune de Troisvierges : + 2.000 habitants

Nombre de personnes supplémentaires



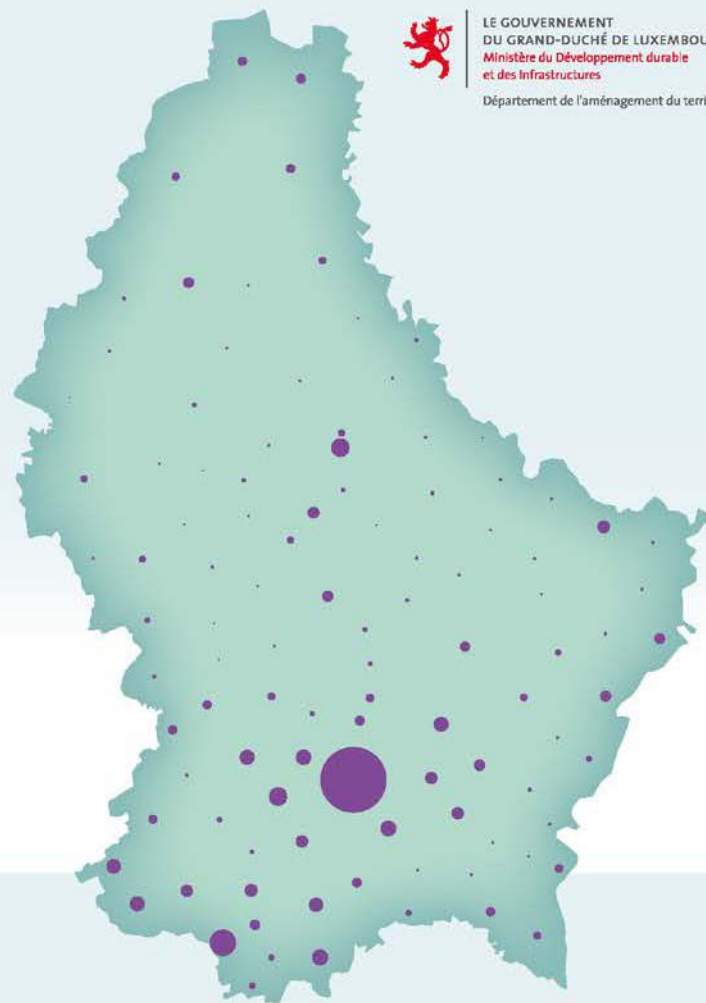


Les résultats du scénario Diffus et Désordonné

Croissance de l'emploi sur base
de la situation 2011

- concentration des emplois créés
autour de Luxembourg-ville
- secondairement et loin derrière :
la Région Sud et la Nordstad

10 000 emplois
supplémentaires





Les résultats du scénario Diffus et Désordonné

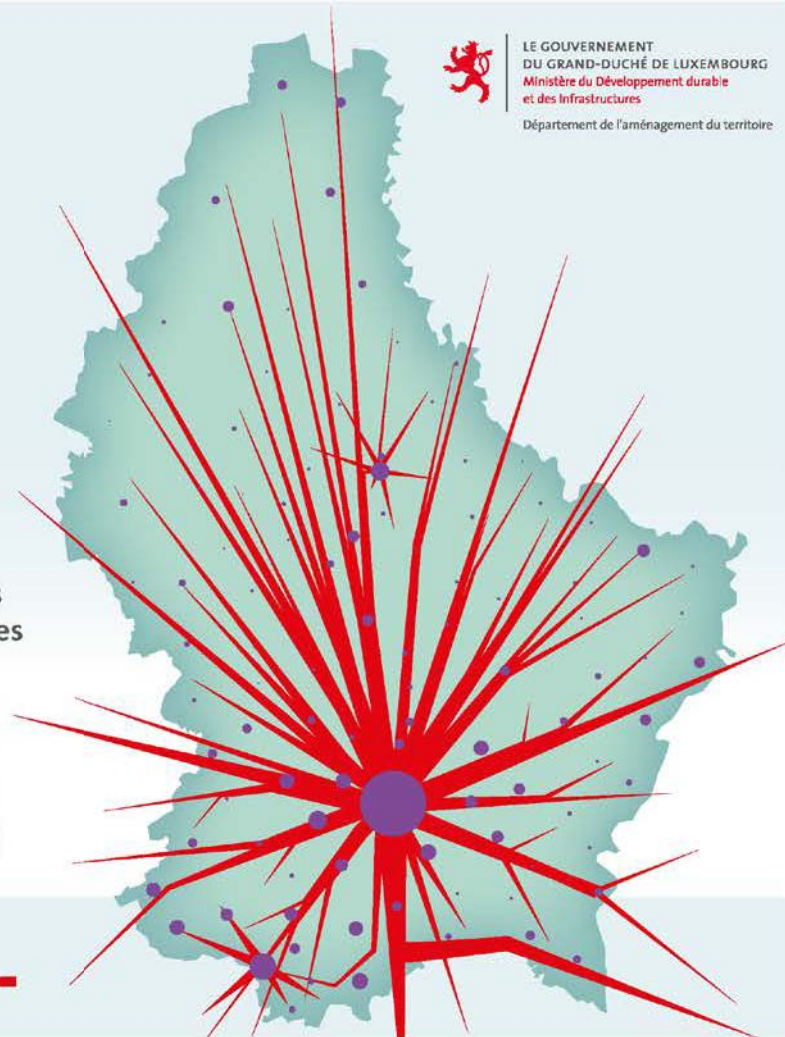
Impact sur la mobilité

- demande de mobilité en forme d'étoile
- demande concentrée vers Luxembourg-ville
- trafic énorme et unidirectionnel

10 000 emplois supplémentaires



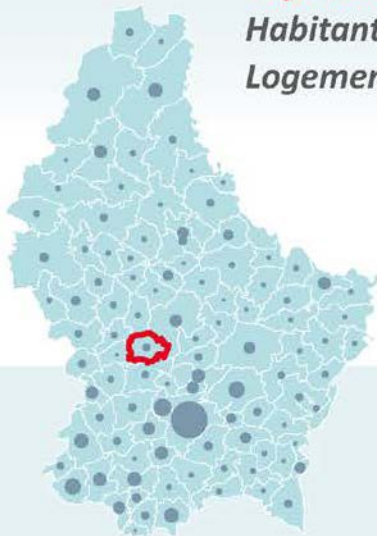
Trafic





L'impact local du scénario Diffus et Désordonné

Tuntange



aujourd'hui

Habitants | **990**

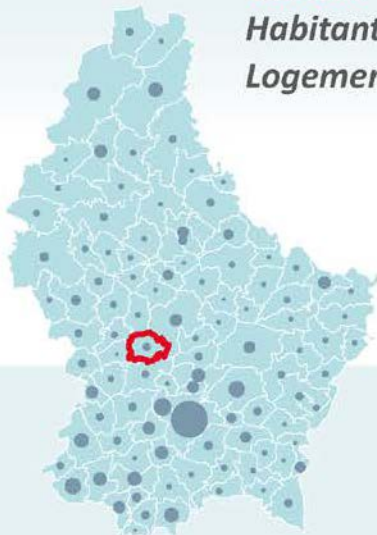
Logements | **350**





L'impact local du scénario Diffus et Désordonné

Tuntange



demain

Habitants | **1800 (+82%)**

Logements | **640**





L'évaluation du scénario Diffus et Désordonné

Scénarios	Diffus et Désordonné
Densité urbaine	+
Consommation sol	++
Organisation des espaces urbains et ruraux	◀▶
Congestion/saturation des réseaux de transport	++
Développement des réseaux	++
Fragmentation des paysages	++

Légende

++	Forte augmentation
+	Augmentation
--	Forte diminution
-	Diminution
▶▶	Concentration
◀◀	Dispersion
=	Status quo





scénario

/// DIRIGÉ ET THÉORIQUE



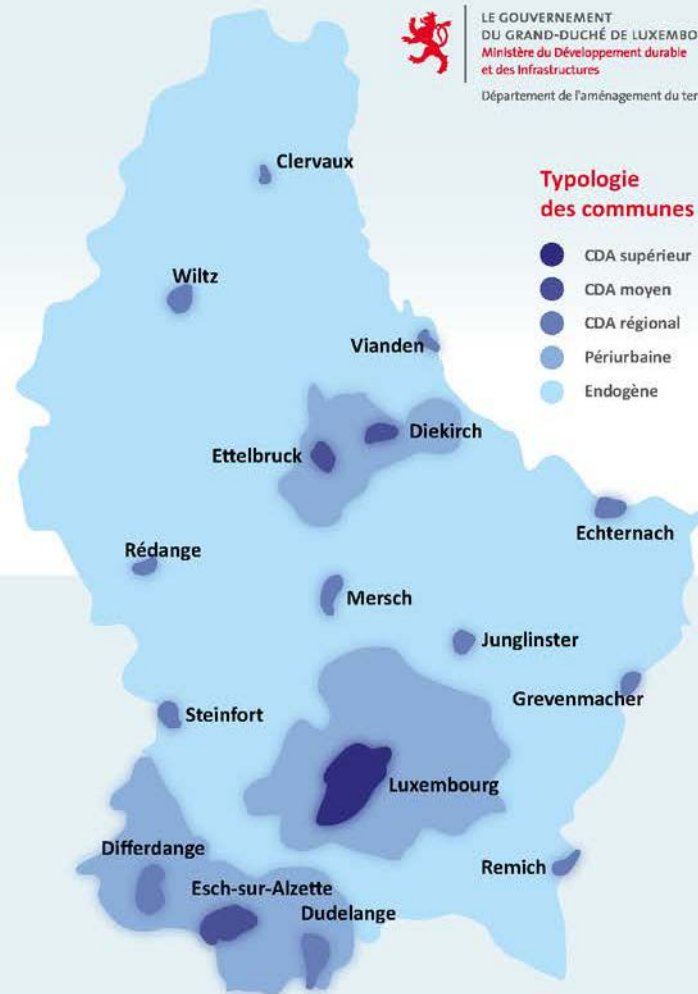
Les hypothèses du scénario Dirigé et Théorique

Pour la population

- La répartition de la croissance de la population en fonction du type de commune.
- Au sein d'un type de commune, la croissance de la population pour chaque commune est calculée en fonction du poids démographique de la commune.
- Croissance de la population = logements supplémentaires x taille moyenne des ménages par commune.

Pour l'emploi

- La répartition de la croissance de l'emploi se fait sur base de la typologie des communes avec un renforcement des CDA régionaux.



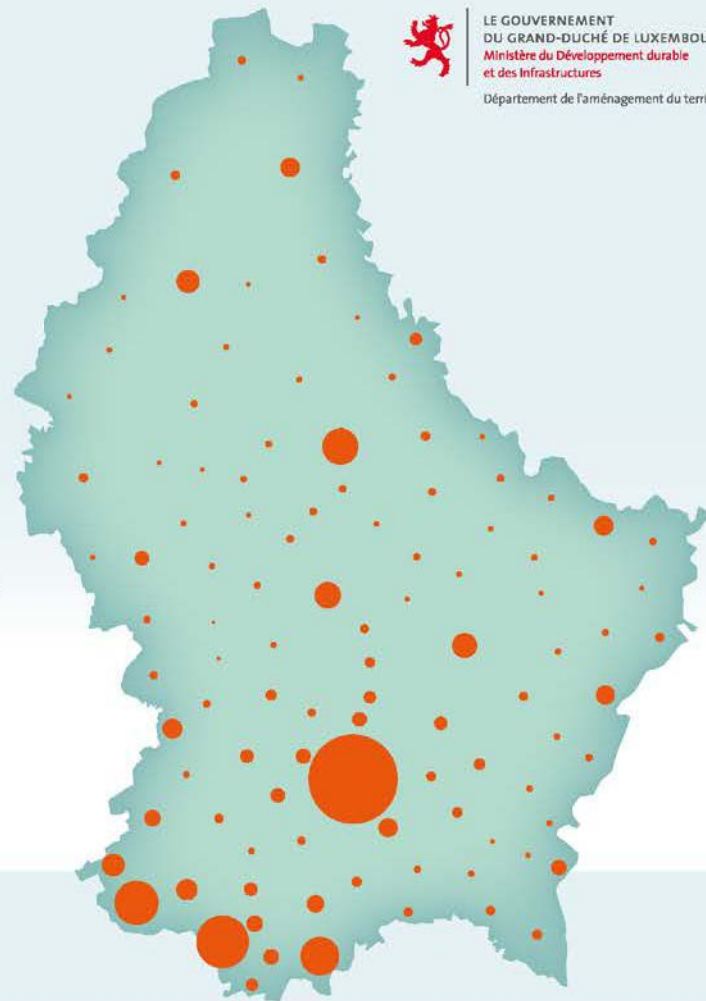
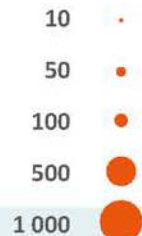


Les résultats du scénario Dirigé et Théorique

Répartition de la croissance de la
population en renforçant le poids
démographique des CDA

- structure spatiale claire et cohérente
- concentration autour des CDA
- vitesse de croissance modérée
en-dehors des CDA

15 000 personnes
supplémentaires



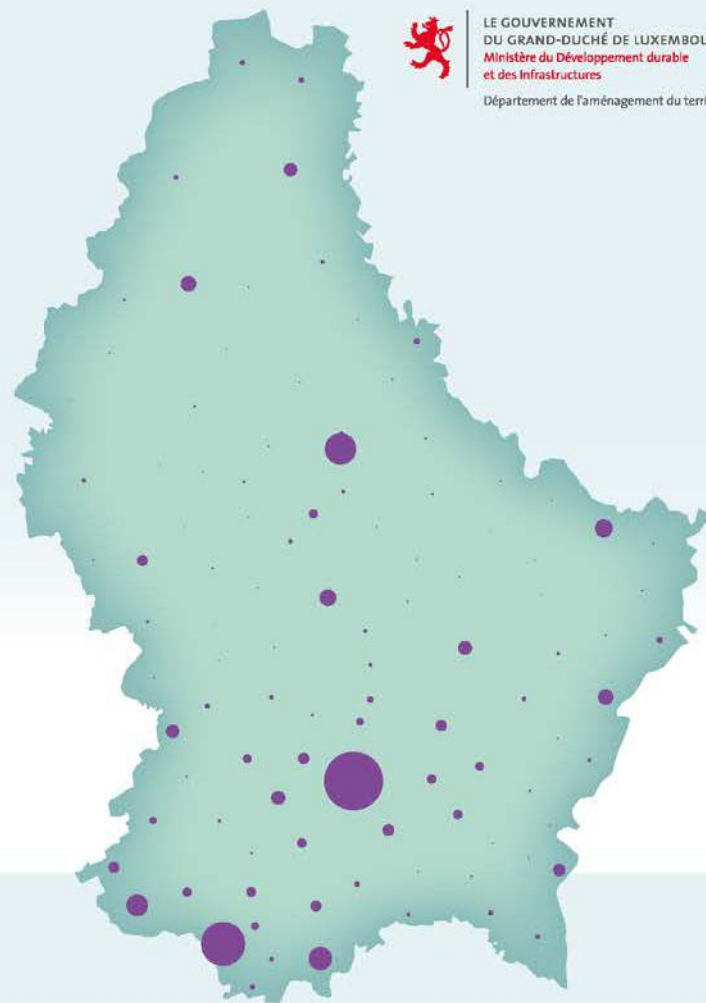


Les résultats du scénario Dirigé et Théorique

Répartition de la croissance de l'emploi en renforçant le poids des CDA

- rôle important mais moins dominant de la capitale
- croissance importante de l'emploi dans les 12 centres régionaux

10 000 emplois supplémentaires



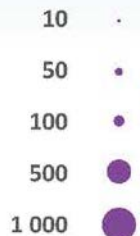


L'impact du scénario Dirigé et Théorique

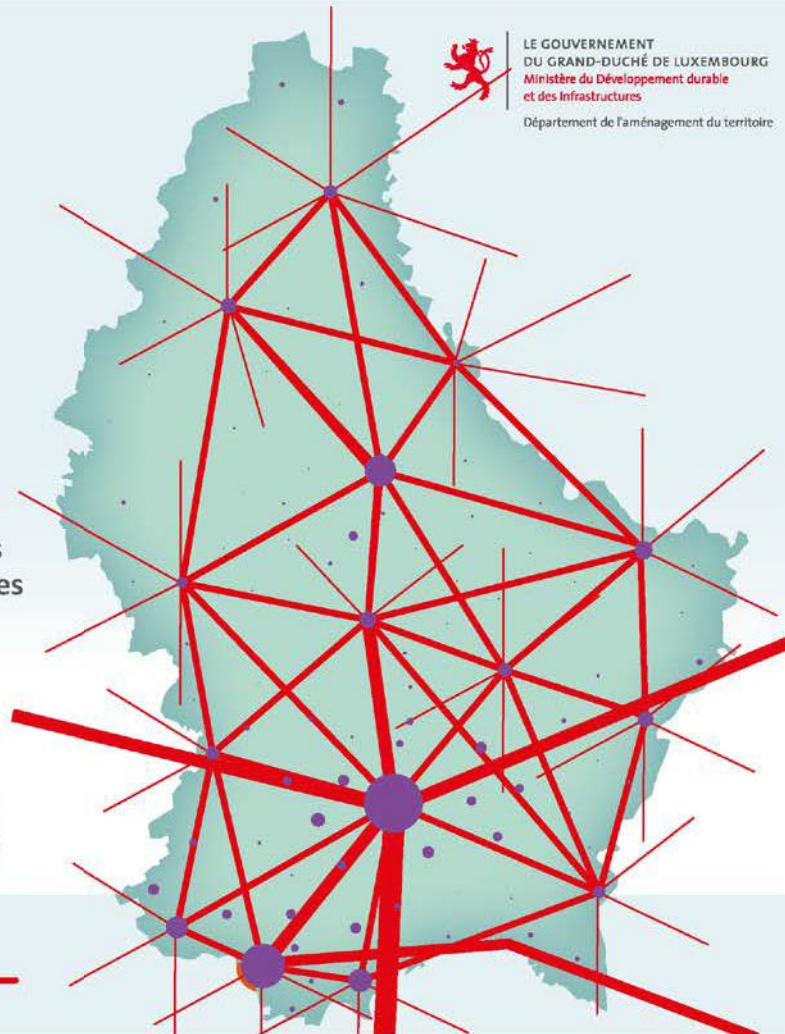
Impact sur la mobilité

- augmentation des demandes de mobilité entre les centres régionaux
- nécessité de développer un nouveau réseau d'infrastructures de transport

10 000 emplois
supplémentaires



Trafic





L'évaluation du scénario Dirigé et Théorique

Scénarios	Diffus et Désordonné	Dirigé et Théorique
Densité urbaine	+	+
Consommation sol	++	=
Organisation des espaces urbains et ruraux	◀▶	▶◀
Congestion/saturation des réseaux de transport	++	+
Développement des réseaux	++	++
Fragmentation des paysages	++	+

Légende

- ++ Forte augmentation
- +
- - Forte diminution
- Diminution
- ▶◀ Concentration
- ◀▶ Dispersion
- = Status quo





scénario

/// ORGANISÉ ET HARMONIEUX



Les hypothèses du scénario Organisé et Harmonieux

Pour la typologie des communes

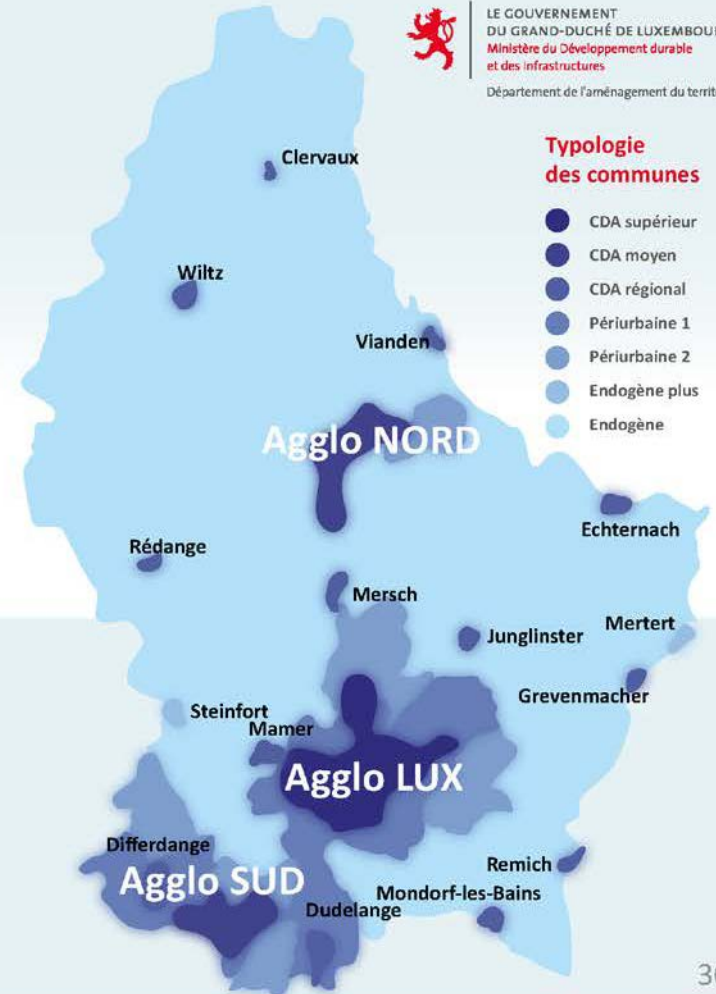
- 3 agglomérations majeures suivant une approche intercommunale.

Pour la population

- Répartition de la croissance de la population en fonction du type de commune.
- Au sein d'un type de commune, la croissance de la population calculée en fonction du poids démographique respectif.
- Croissance de la population = logements supplémentaires x taille moyenne des ménages par commune.

Pour l'emploi

- La répartition de la croissance de l'emploi se fait sur base de la typologie des communes avec un renforcement des trois agglomérations.



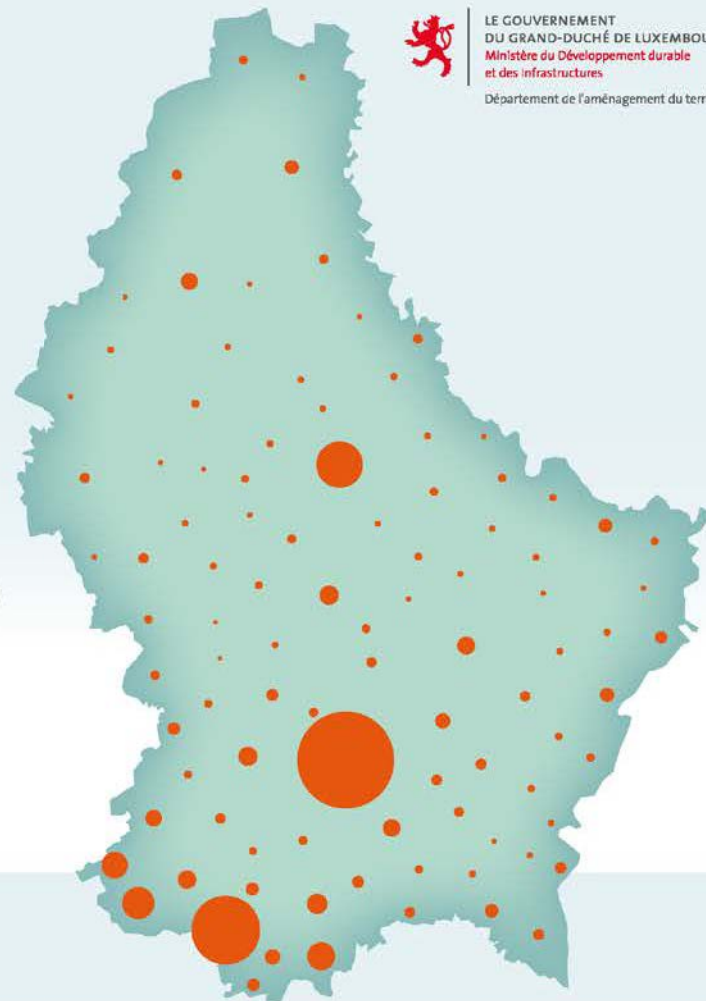
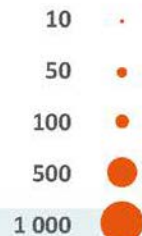


Les résultats du scénario Organisé et Harmonieux

Répartition de la croissance de la population
en renforçant le poids des 3 agglomérations

- rôle dominant du tripôle Nordstad - Agglo LUX - Agglo SUD
- pondération des centres régionaux

15 000 personnes
supplémentaires



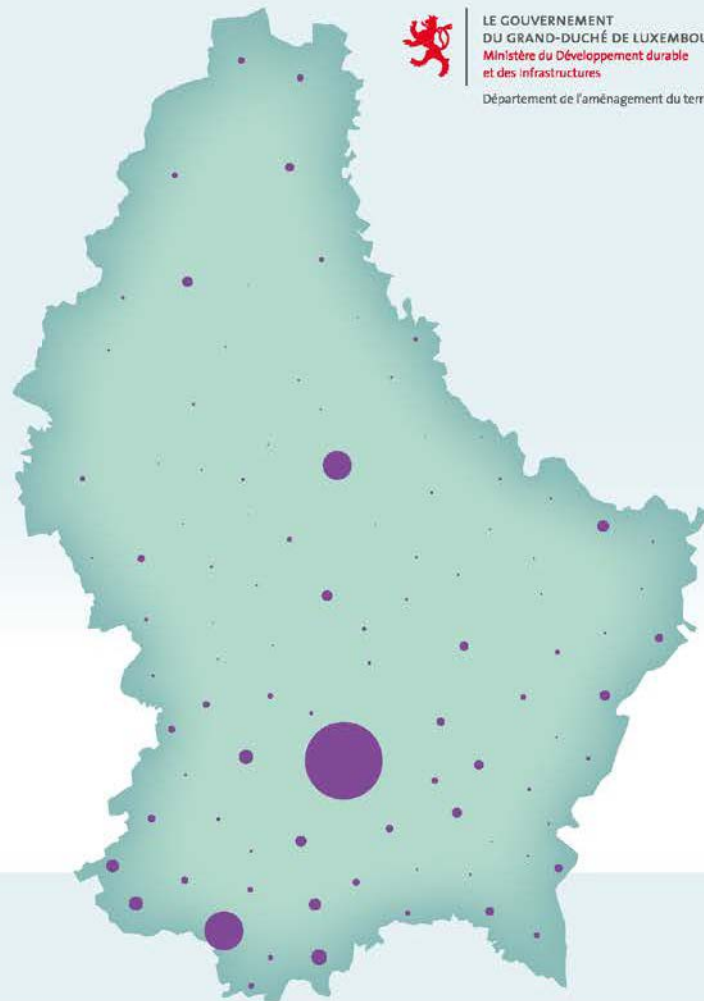


Les résultats du scénario Organisé et Harmonieux

Répartition de la croissance de l'emploi en
renforçant le poids des 3 agglomérations

- situation comparable à la répartition spatiale de la croissance de la population

10 000 emplois
supplémentaires





Les résultats du scénario Organisé et Harmonieux

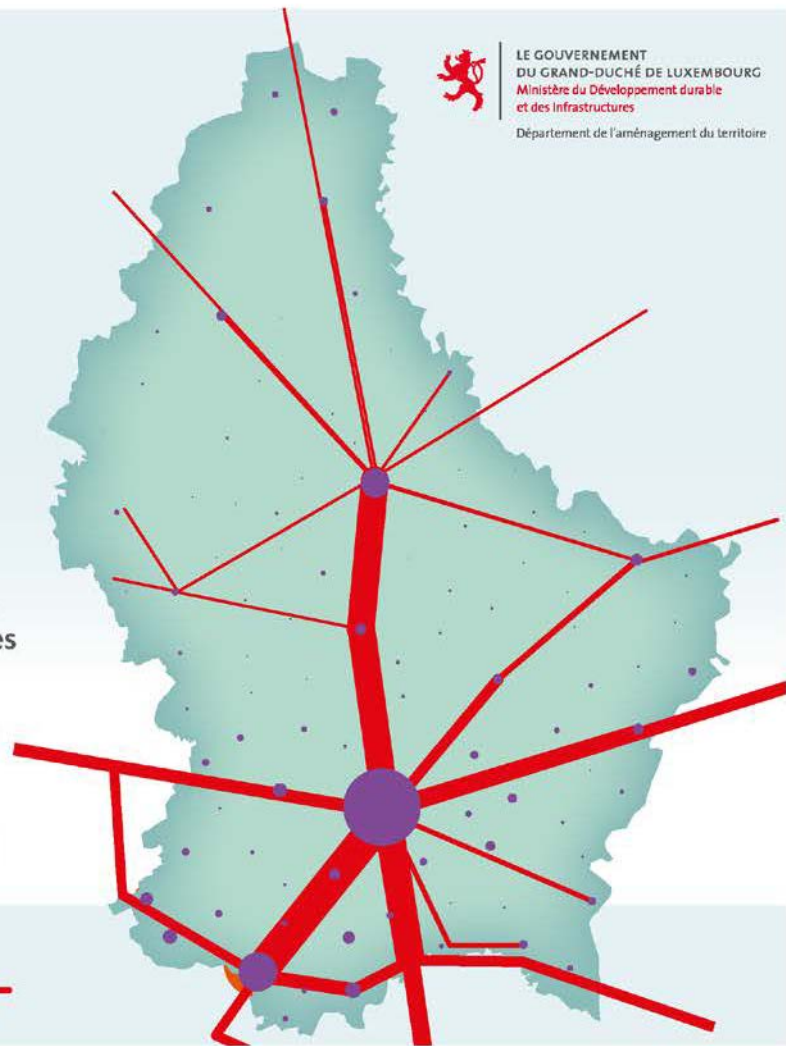
Impact sur la mobilité

- demande de mobilité dans des corridors bien définis

10 000 emplois
supplémentaires



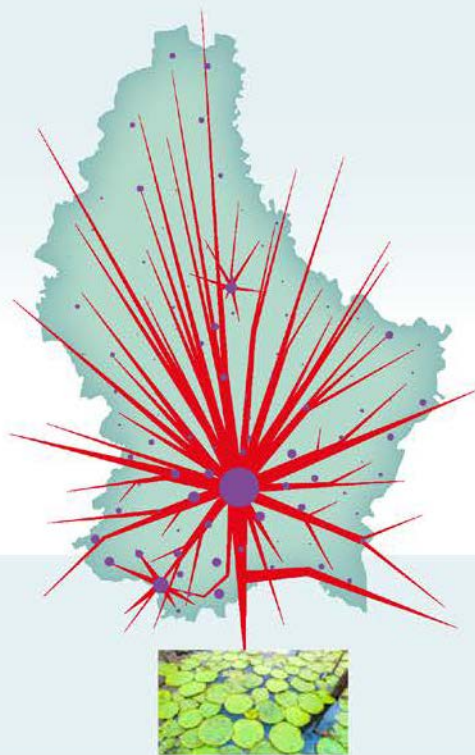
Trafic



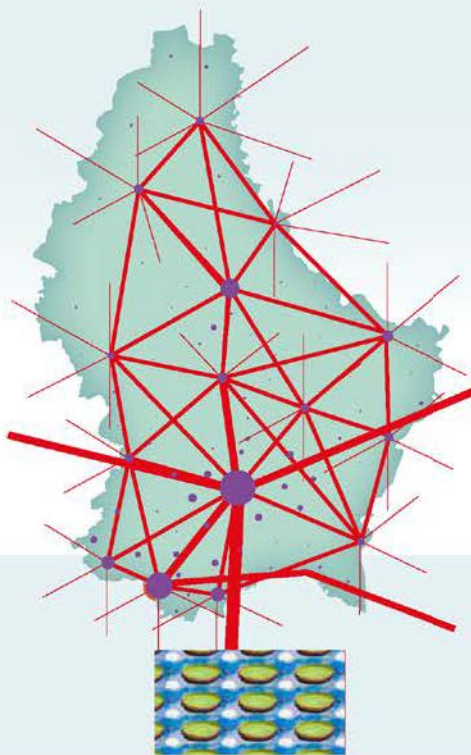


Scénarii | Comparaison

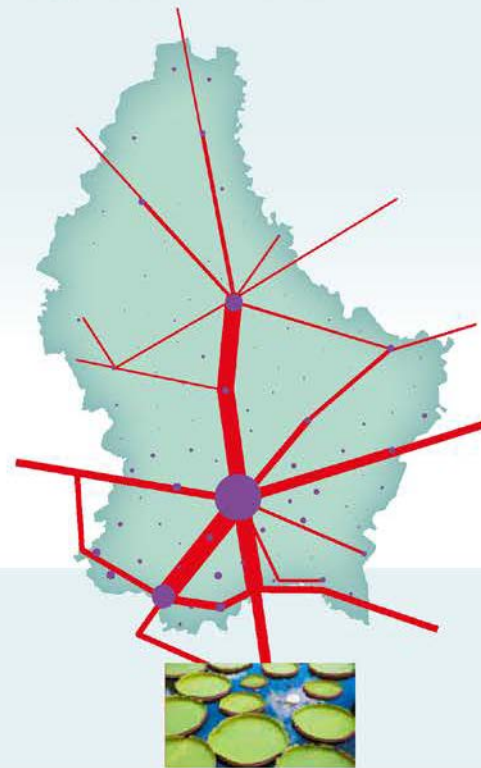
Diffus et Désordonné



Dirigé et Théorique



Organisé et Harmonieux





Scénarii | Comparaison

Scénarios	Diffus et Désordonné	Dirigé et Théorique	Organisé et Harmonieux
Densité urbaine	+	+	++
Consommation sol	++	=	-
Organisation des espaces urbains et ruraux	◀▶	▶◀	▶◀
Congestion/saturation des réseaux de transport	++	+	-
Développement des réseaux	++	++	+
Fragmentation des paysages	++	+	--

Légende

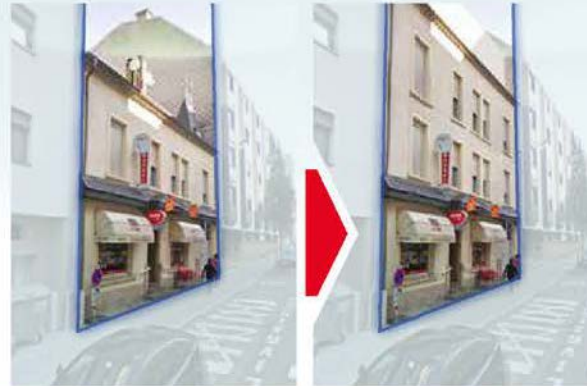
- ++ Forte augmentation
- +
- - Forte diminution
- Diminution
- ▶◀ Concentration
- ◀▶ Dispersion
- = Status quo





Les préjugés autour de la densité

Densification du tissu urbain \neq destruction du patrimoine culturel et architectural



Domaine d'Olm

1970

Superficie totale
du quartier
35 ha



Domaine d'Olm

1970



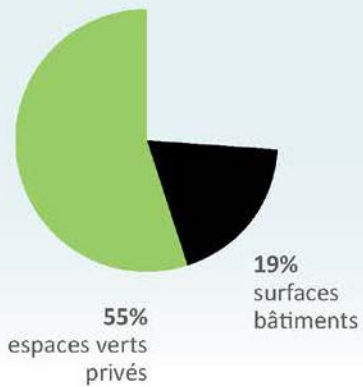
55%
espaces verts
privés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement du territoire

Domaine d'Olm

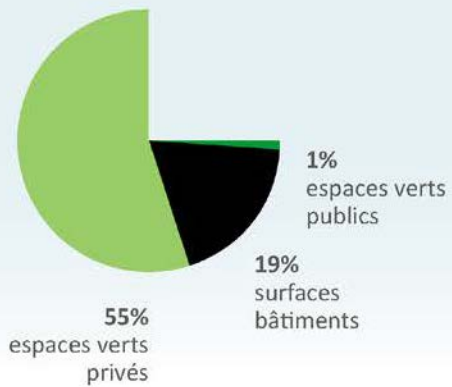
1970





Domaine d'Olm

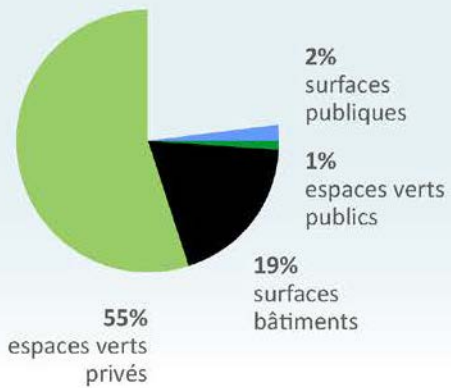
1970





Domaine d'Olm

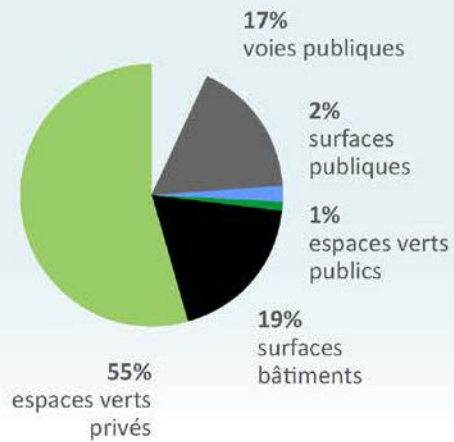
1970





Domaine d'Olm

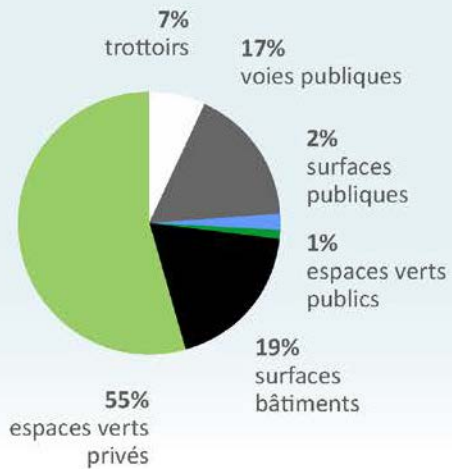
1970





Domaine d'Olm

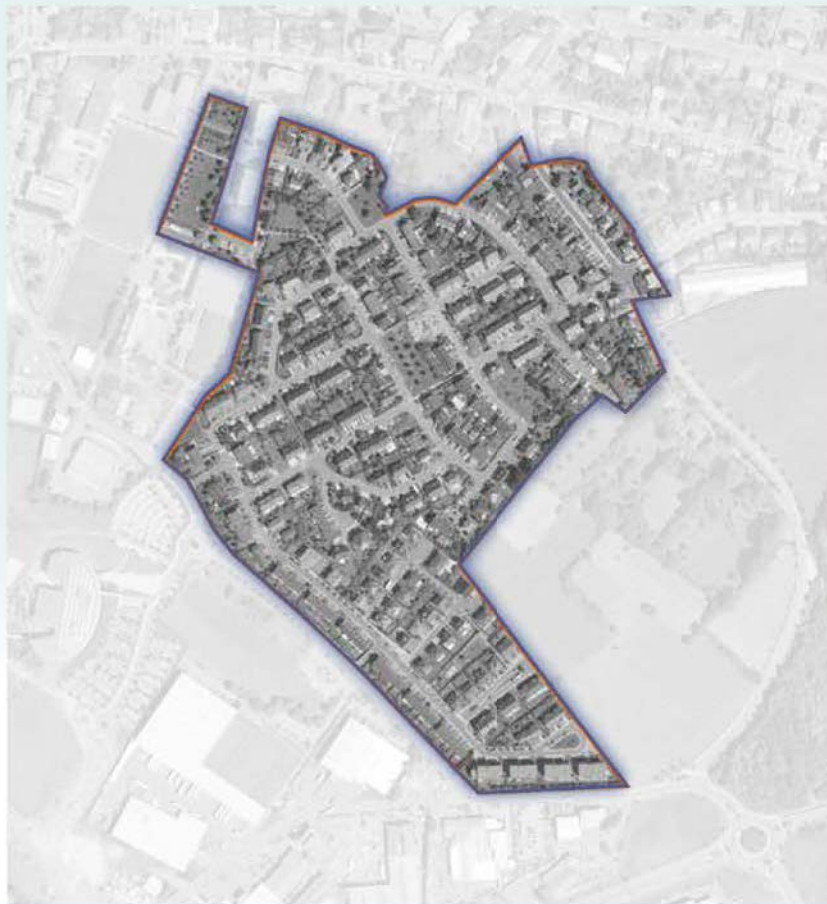
1970



Strassen

rue du Plébiscite
1995

Superficie totale
du quartier
16,6 ha



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement du territoire

Strassen

rue du Plébiscite
1995



41%
espaces verts
privés

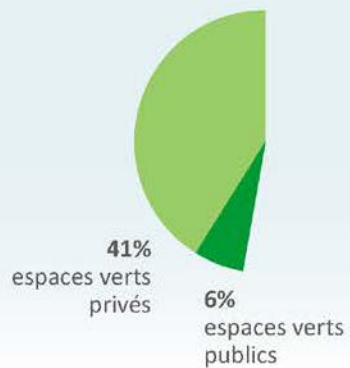


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement du territoire



Strassen

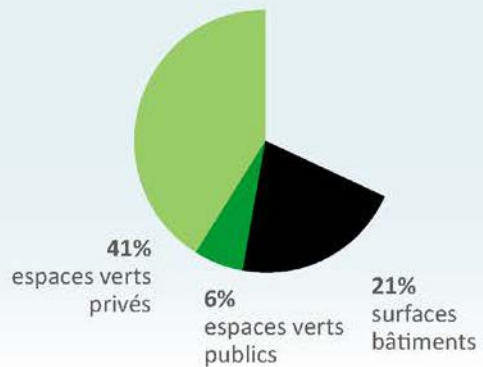
rue du Plébiscite
1995





Strassen

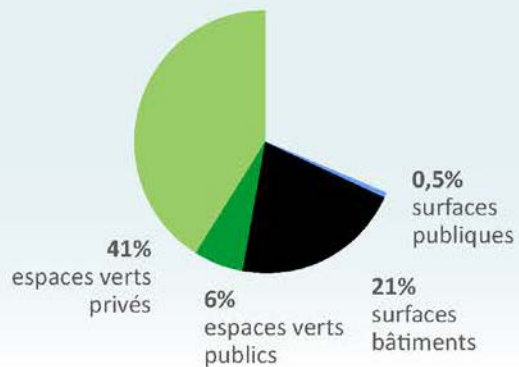
rue du Plébiscite
1995





Strassen

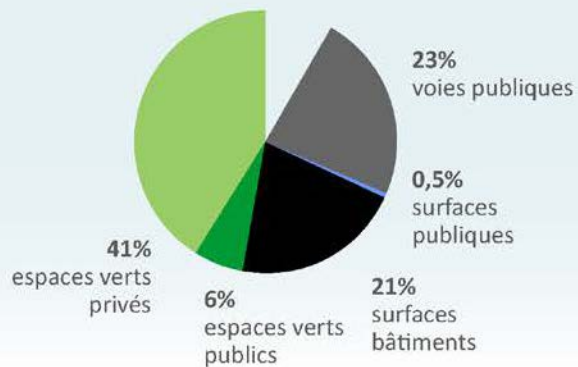
rue du Plébiscite
1995





Strassen

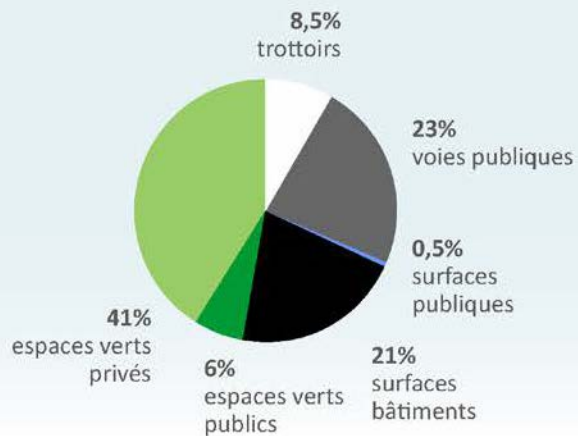
rue du Plébiscite
1995





Strassen

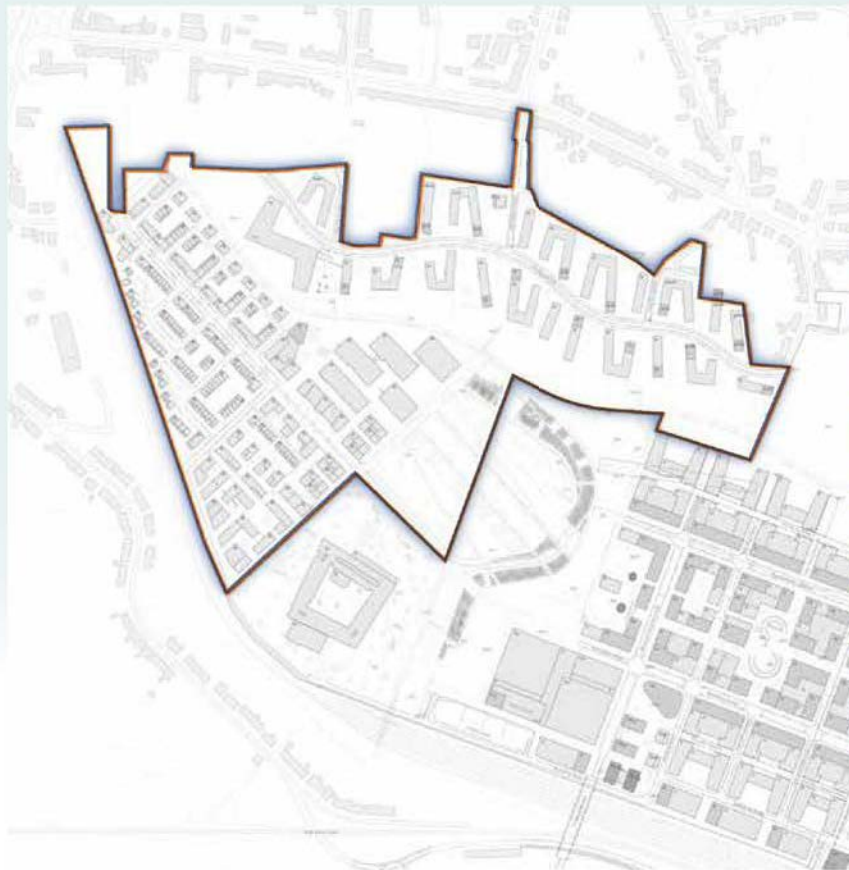
rue du Plébiscite
1995



Quartiers Belval

Nord et Sud
2020

Superficie totale
du quartier
33,5 ha



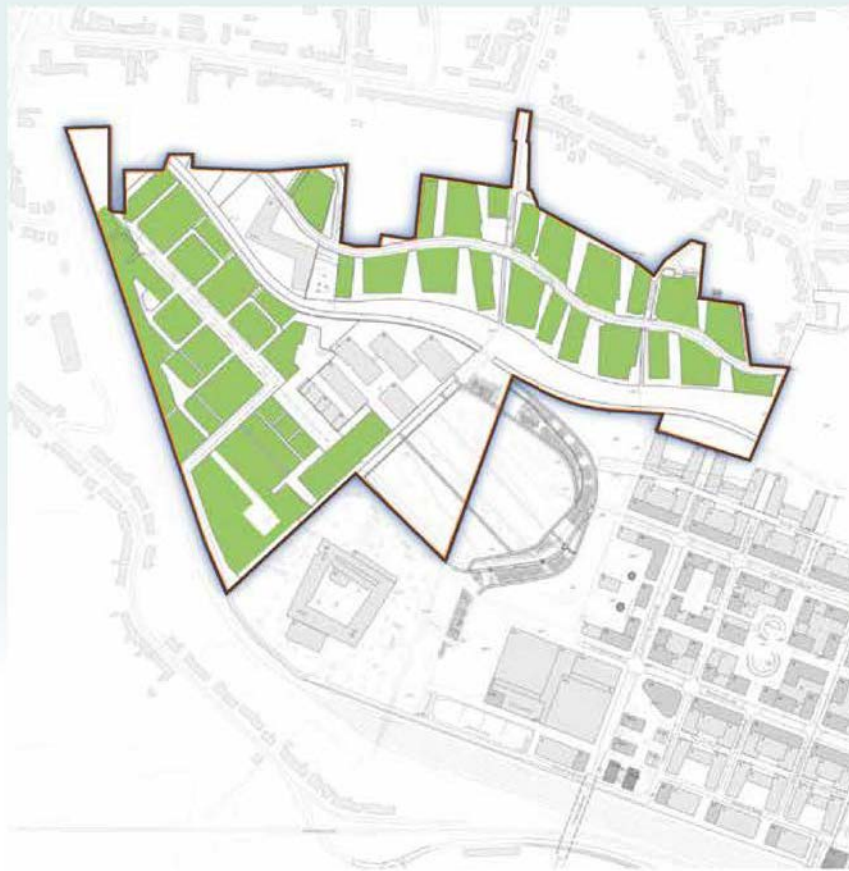
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement du territoire



Quartiers Belval

Nord et Sud
2020

22%
espaces verts
privés

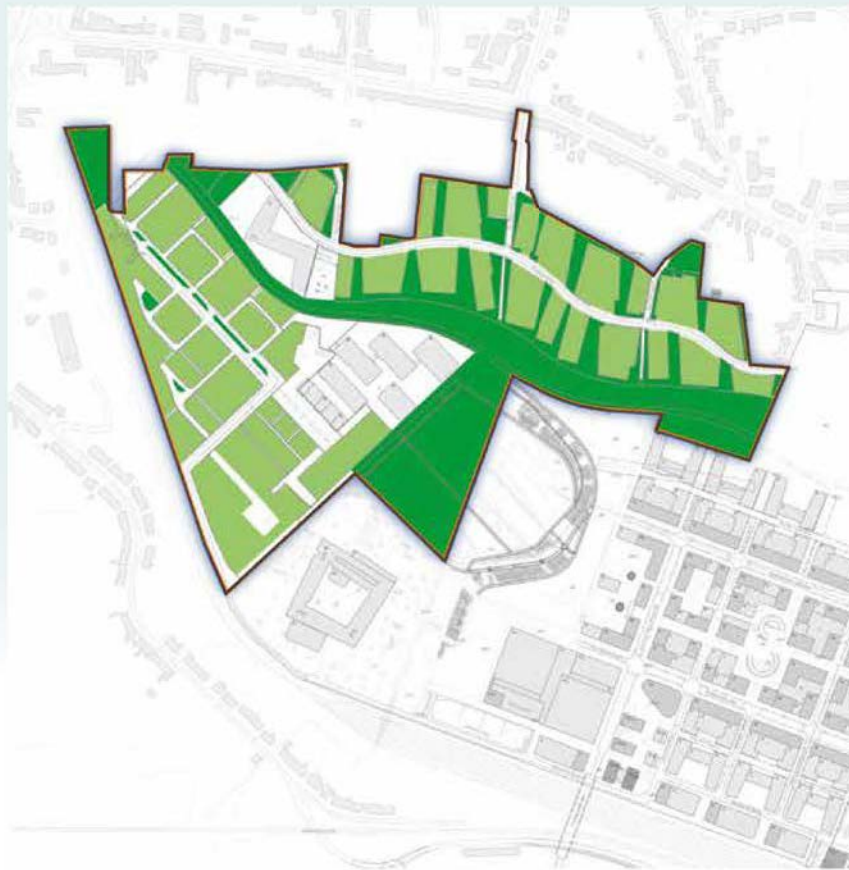
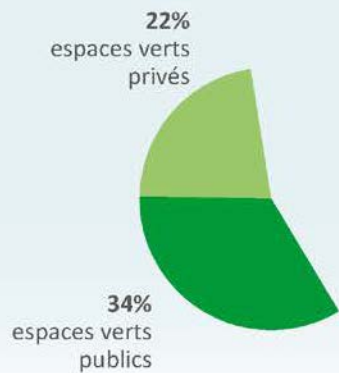


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'aménagement du territoire



Quartiers Belval

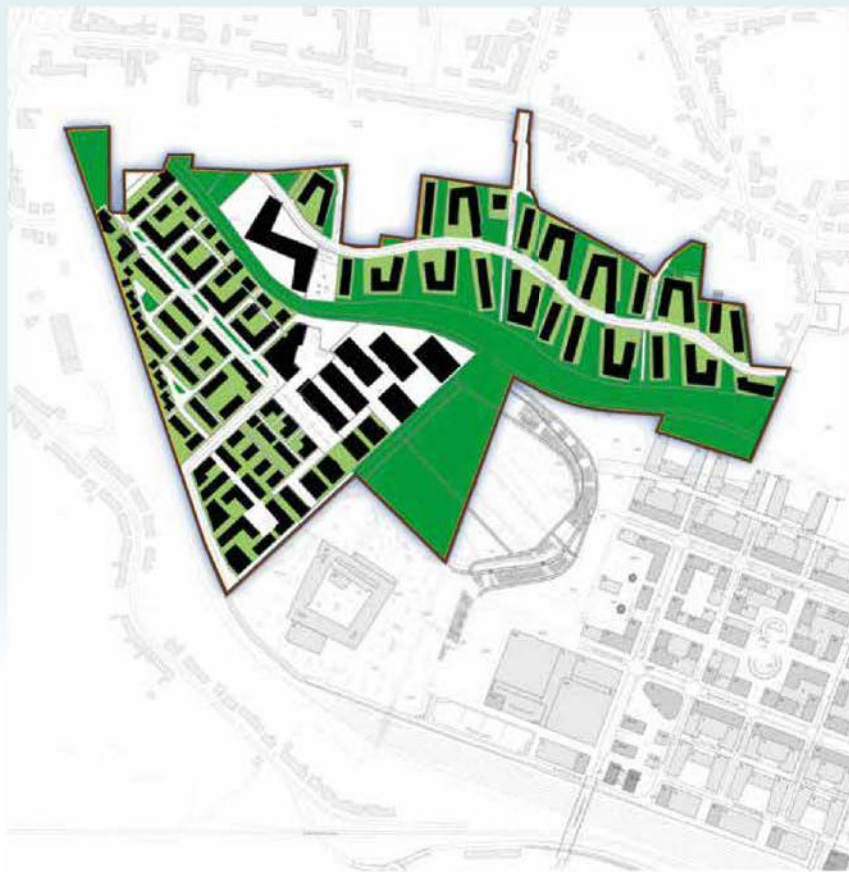
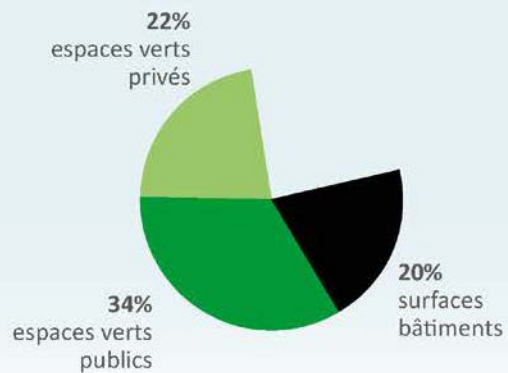
Nord et Sud
2020





Quartiers Belval

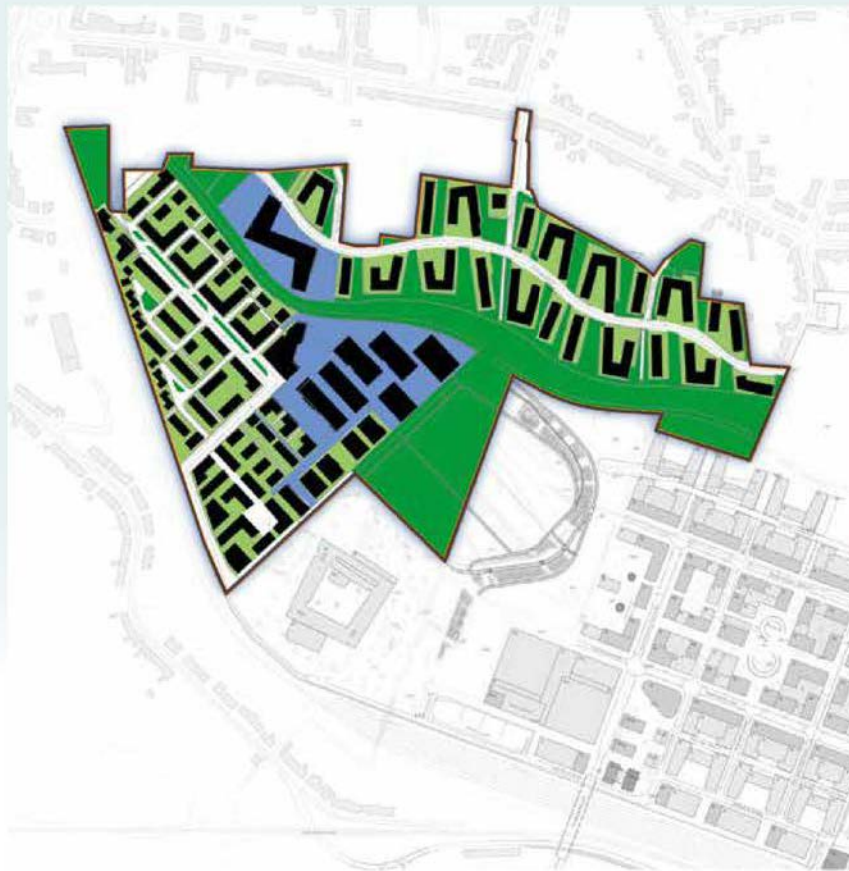
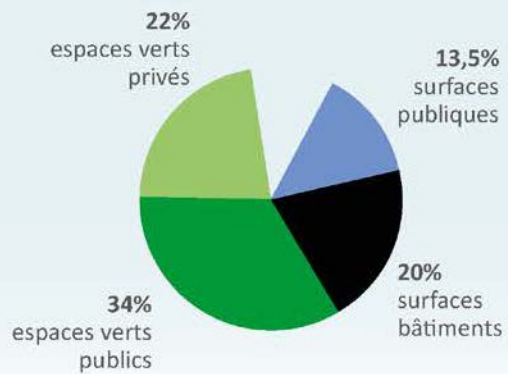
Nord et Sud
2020





Quartiers Belval

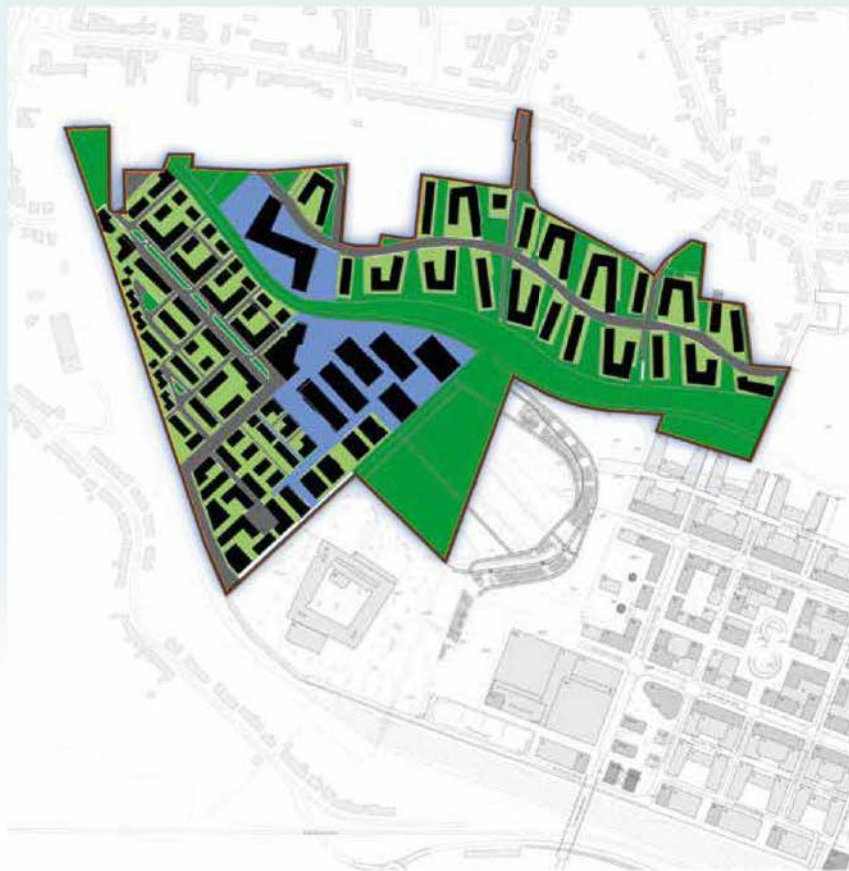
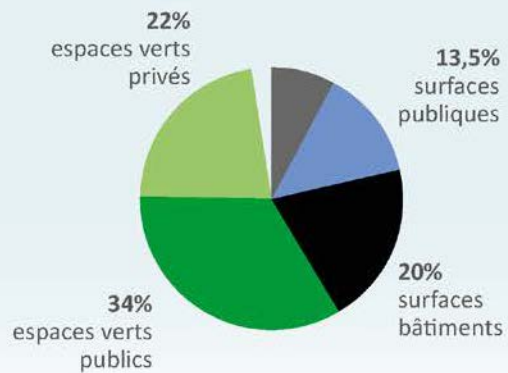
Nord et Sud
2020





Quartiers Belval

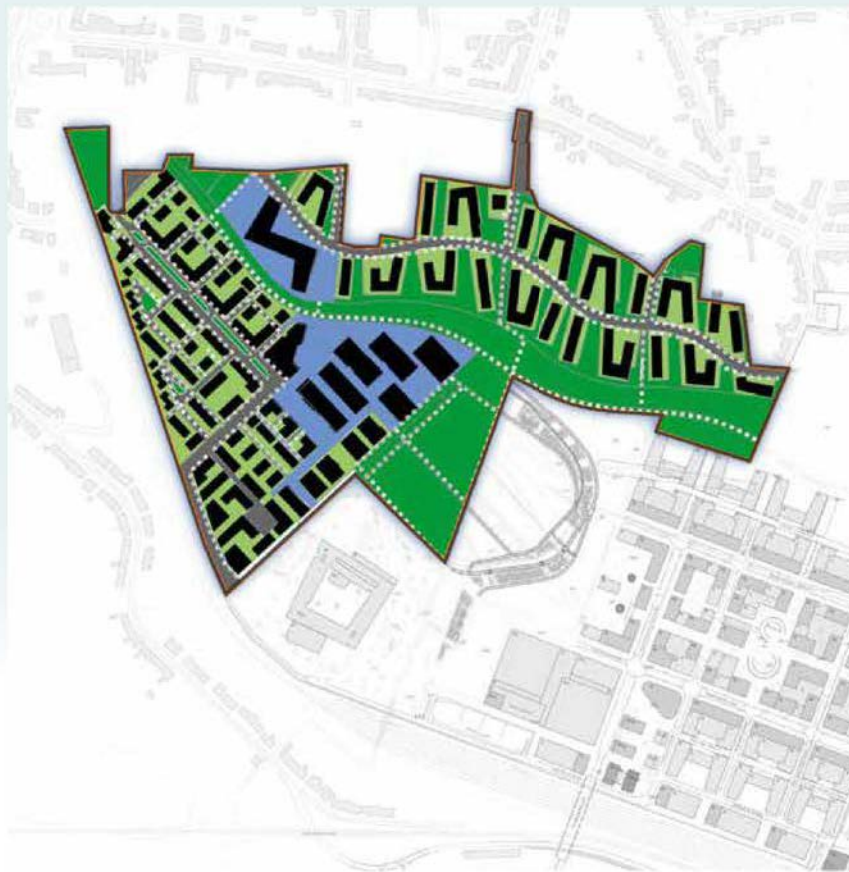
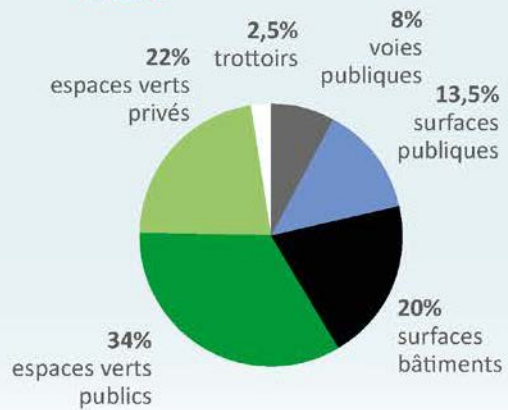
Nord et Sud
2020





Quartiers Belval

Nord et Sud
2020

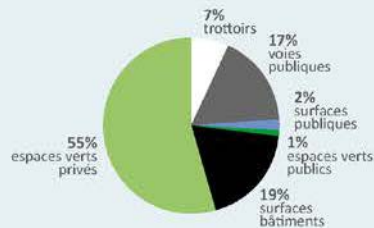




Comparaison de 3 quartiers exemplaires

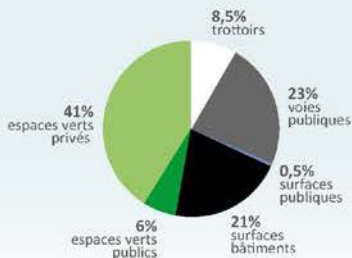
Domaine d'Olm 1970

- 35 ha
- 987 habitants
- 11 unités d'habitation/ha



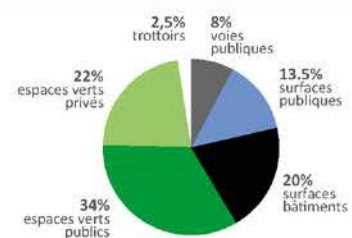
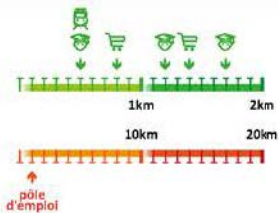
Strassen rue du Plébiscite 1995

- 16,5 ha
- 390 habitants
- 10 unités d'habitation/ha



Belval - Quartier Nord et Sud 2020

- 33,5 ha
- 2088 habitants
- 29 unités d'habitation/ha





Discussions à mener

- Révision des CDA régionaux

- différenciation des CDA régionaux en fonction de leurs atouts
- classification obligatoire en espaces prioritaires d'urbanisation
- catégorisation à discuter :

CDA régionaux au potentiel touristique et culturel

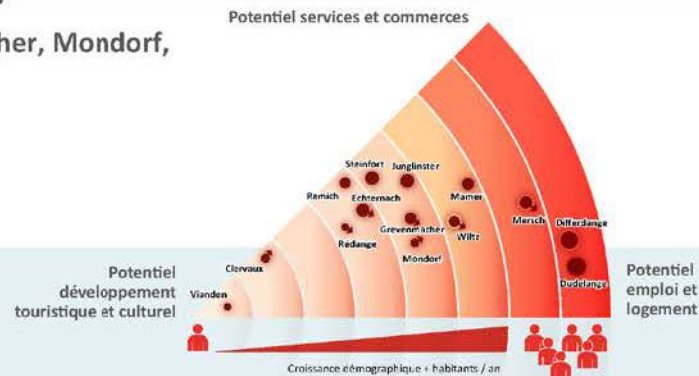
(Vianden, Clervaux)

CDA régionaux au potentiel commerces, services et équipements

(Echternach, Junglinster Rédange, Remich, Steinfort, Grevenmacher, Mondorf, Wiltz, Mamer)

CDA régionaux au potentiel emploi et logement

(Mersch, Differdange, Dudelange)





Discussions à mener





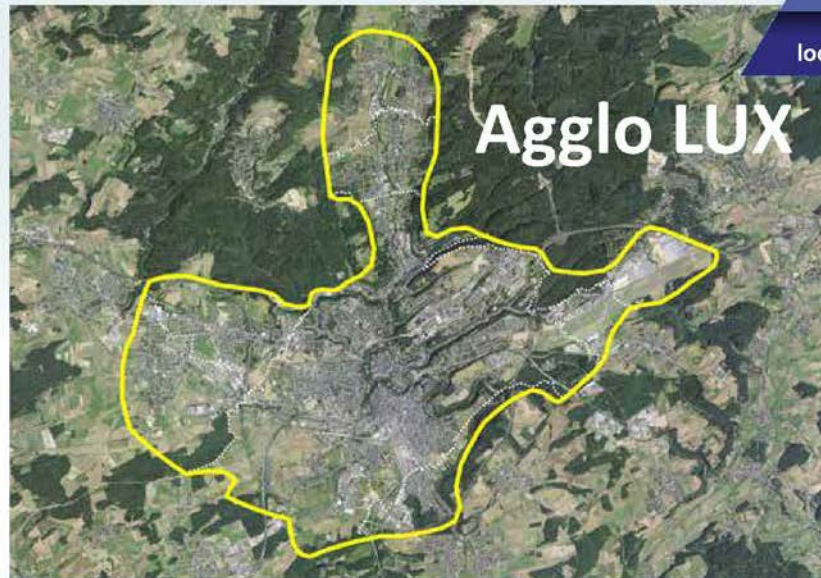
Discussions à mener





Discussions à mener

- mise en œuvre commune des objectifs de croissance définis dans la Partie C du programme directeur (Luxembourg-ville, Strassen, Bertrange, Walferdange, Steinsel ainsi que les localités de Howald et Findel)
- investissements considérables dans la mobilité (pôles d'échanges, tram, augmentation de la capacité train, pistes cyclables)
- investissements considérables dans le logement abordable, p.ex. au Kirchberg
- monitoring PAG
- mettre l'accent sur la qualité urbanistique et architecturale lors de la création de logements



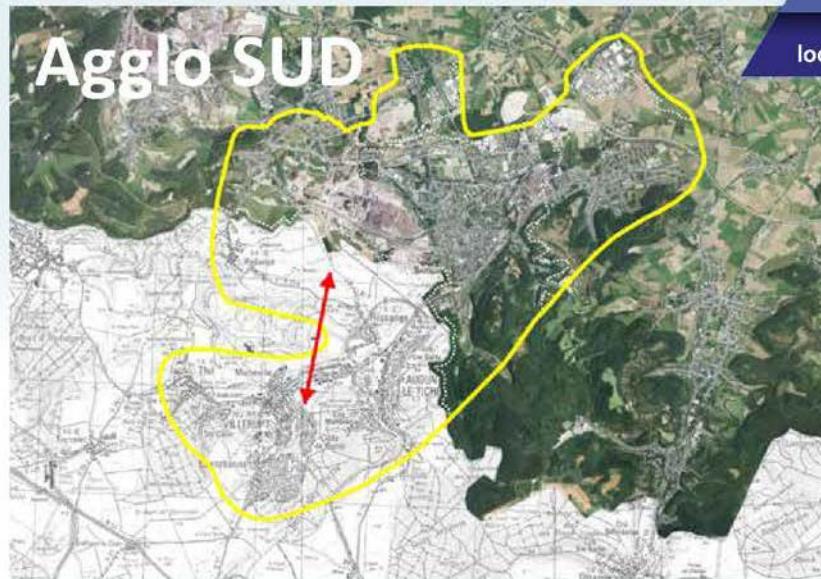
Niveau
régional

Niveau
local et communal



Discussions à mener

- mise en œuvre commune des objectifs de croissance définis dans la Partie C du programme directeur (Esch/Alzette, Schiffflange ainsi que les localités de Belvaux, Ehlerange et Foetz)
- investissements considérables dans la mobilité (pôles d'échanges, BHNS, Liaison Micheville, pistes cyclables)
- investissements considérables dans le logement abordable et la création d'emplois (enjeux des friches industrielles)
- mettre l'accent sur la qualité urbanistique et architecturale lors de la création de logements
- monitoring PAG



Niveau
régional

Niveau
local et communal



Esch

(situation actuelle)





Esch – Lallange et Esch – Schiffflange





Esch

(situation actuelle)





Esch – Crassier, Lentille Terre Rouge, Elsebrich et Ellergronn



Densité de logement :
~65 habitations/ha | ~4,5 étages





Discussions à mener

- mise en œuvre commune des objectifs de croissance définis dans la Partie C du programme directeur (Colmar-Berg, Schieren, Ettelbruck et Diekirch ainsi que les localités de Ingeldorf, Erpeldange et Gilsdorf)
- investissements considérables dans la mobilité (pôle d'échange Ettelbruck, corridor multimodal Ettelbruck-Diekirch, 2x2 voies B7 jusqu'à Ettelbruck, pistes cyclables)
- investissements considérables dans le logement abordable et la création d'emplois (axe centrale)
- création d'une société de développement de la Nordstad
- mettre l'accent sur la qualité urbanistique et architecturale lors de la création de logements
- monitoring PAG



Niveau
régional

Niveau
local et communal



Diekirch – Ingeldorf

(situation actuelle)





Diekirch – Ingeldorf – Haemerich

(intégration du potentiel Ingeldorf et Erpeldange)





Discussions à mener dans les espaces ruraux

- promouvoir l'approche intercommunale (syndicats intercommunaux, parcs naturels)
- définir un développement territorial adapté en tenant compte des spécificités locales
- mettre en valeur les produits régionaux
- préserver la terre agricole et les paysages typiques
- promouvoir un tourisme durable
- encourager l'artisanat spécialisé dans les matières premières locales (p.ex. bois)
- maintenir des espaces calmes





Dossiers en cours d'instruction

Les objectifs au niveau national

- refonte de la loi concernant l'aménagement du territoire (y compris la gestion des emplacements de stationnement)
- révision du programme directeur d'aménagement du territoire
- refonte du Pacte logement
- réforme des finances communales





Dossiers en cours d'instruction

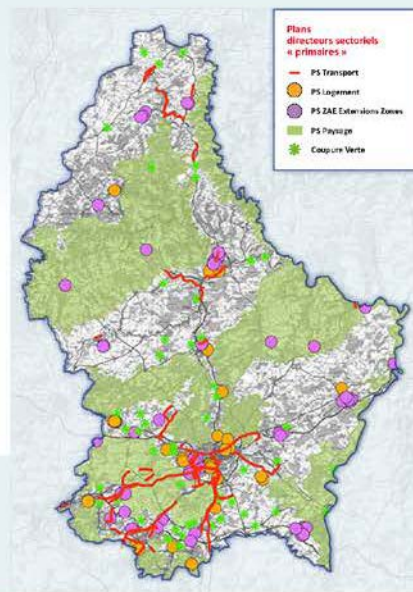
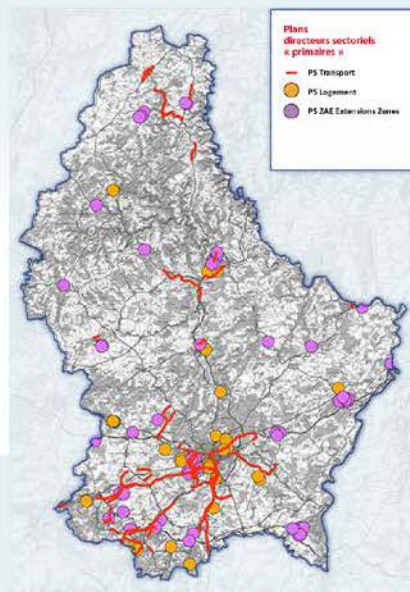
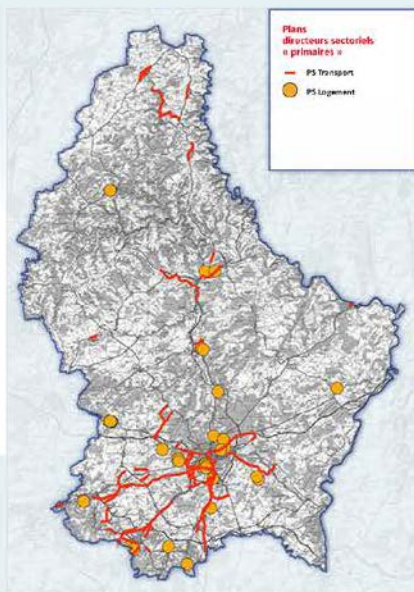
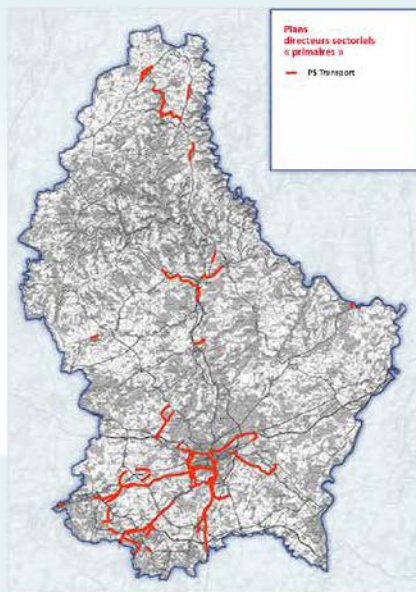
Les objectifs au niveau national

- 4 plans sectoriels primaires transport, logement, zones d'activités économiques et paysages

Niveau
national

Niveau
régional

Niveau
local et communal





Dossiers en cours d'instruction

Les objectifs au niveau national

- Troisième révolution industrielle - étude prospective menée par Jeremy Rifkin - présentée le 14 novembre 2016
- Comment les technologies de l'information, énergies renouvelables et nouveaux modes de logistique vont-ils changer notre façon de vivre et de travailler?
- "Qualitative Wuesstem" à travers le progrès technologique, augmenter la productivité en intégrant la digitalisation, utilisation rationnelle et efficiente de l'énergie
- réaliser une croissance économique avec moins d'emplois supplémentaires





Dossiers en cours d'instruction

Les objectifs au niveau grand-régional

- finalisation du schéma de développement territorial de la Grande Région pour fin 2018
- renforcement de la coopération bilatérale
 - Entwicklungskonzept Oberes Moseltal entre LU et DE
 - GECT Alzette-Belval entre LU et FR
- poursuite des concertations et consultations transfrontalières





Prochaines étapes

- visions territoriales proposées constituent une première base de discussion
- analyse et prise en compte des discussions d'aujourd'hui
- possibilité d'envoyer vos remarques et commentaires à l'adresse : feedback@mat.etat.lu
- processus participatif (ateliers régionaux)



Refonte du programme directeur Ateliers à organiser pour début 2017

- Kick-off général en février 2017 avec discussions sur les sujets transversaux à aborder tels que :
 - identité régionale
 - objectifs de développement habitants et emplois
 - mobilité
 - logement attractif et abordable
 - services et équipements
- Atelier de prospective autour du sujet de la croissance qualitative/sélective/"Entschleunigung"
- discussions sur les sujets transversaux dans des ateliers régionaux :
Agglo LUX ; Agglo NORD ; Agglo SUD et Région SUD ; Région moselle ; Régions rurales et parcs naturels ; Région ouest ; Région périurbaine à forte pression urbaine
- Cogestion, présentation et discussions des résultats des ateliers régionaux





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département de l'aménagement du territoire

Wéi e qualitative Wuesstem fir eist Land?

Landesplanung fir eng
nohalteg Zukunft